

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
							J				

LE PROPAGATEUR

Volume VI. 15 Septembre, 1895, Numéro 14

BULLETIN

10 septembre 1895.

Nouvelles diverses.—Il y a quelques semaines des fêtes magnifiques ont eu lieu dans l'état du Michigan en l'honneur du missionnaire jésuite, le père Jacques Marquette. On sait que c'est ce missionnaire qui fonda le premier établissement de l'île de Michillimakinac. Cet établissement porte le nom de mission Saint-Joseph. On se propose d'élever bientôt dans cet endroit un monument en souvenir de son illustre fondateur.—Les efforts faits par les partisans du suffrage universel pour l'introduire dans la Tasmanie ont été inutiles. L'assemblée législative de cette colonie a adopté un bill établissant ce suffrage mais ce bill a été rejeté par le conseil législatif.—Le 5 septembre le parlement anglais a été prorogé jusqu'au 15 novembre prochain. La sanction royale a été donnée aux divers bills adoptés pendant la session. L'un de ces bills est relatif au sénat du Canada. Il autorise la nomination d'un orateur suppléant.—Une dépêche de Madrid, Espagne, en date du 6 septembre, annonce la démission de M. Castellano, le ministre des Colonies. On ne donne pas les causes de cette démission. Il est probable cependant que la question cubaine est l'une de ces causes.—La guerre civile qui, il y a quelque temps, a éclaté dans la république de l'Equateur, est terminée. Le gouvernement conservateur a été renversé. Les libéraux vainqueurs ont formé un nouveau gouvernement dont le premier acte a été la libération de tous les prisonniers politiques. Le général Eloy Alfaro est à la tête du gouvernement.—La législature des Territoires du Nord-Ouest est actuellement en session. L'ouverture de cette session, qui est la première depuis les élections générales, a eu lieu le 29 août. Le député de Saint-Albert, M. Betts, a été élu orateur.—En Belgique le sénat, par un vote de 56 contre 31 a adopté la loi scolaire déjà votée par la Chambre des Représentants. Dans cette chambre 91 députés ont voté pour la loi et 52 députés ont voté contre. On sait qu'en vertu de cette loi l'enseignement religieux doit avoir lieu dans les écoles. Voici le texte du premier paragraphe de l'article 4 : "*L'instruction primaire comprend nécessairement l'enseignement de la religion et de la morale.*"—En Corée le ministère réformiste a donné sa démission et un ministère conservateur a été formé. Les réformistes ainsi que leur nom l'indique, ont adopté un vaste programme de réformes et ils sont les amis du Japon. Des divergences d'opinion survenues entre la reine et le cabinet ont été la principale cause de la

chute de ce dernier.—Sur l'ordre du Souverain Pontife une mission catholique va être établie en Islande. Cette île des mers arctiques a une population de 75000 âmes. Cette population est luthérienne. Il n'y a qu'une famille catholique dans l'île. Il y a un grand nombre de lépreux dans l'île et les missionnaires devront s'occuper spécialement du soin de ces infortunés.—La statue du Dr Jean Olivier Chénier, l'une des victimes de la rébellion de 1837, est élevée sur le carré Viger à Montréal. Le dévoilement de cette statue a eu lieu samedi le 24 août. Chénier a été tué dans le cimetière de Saint-Eustache en décembre 1837. A la tête d'une poignée de braves il luttait avec acharnement contre l'armée de Colborne.

* * *

Écoles.—Voici la lettre que Monseigneur Langevin, archevêque de Saint-Boniface, a adressée au Moniteur de Lévis. Elle concerne la brûlante question des écoles séparées du Manitoba.

Archevêché de St-Boniface, Man., 11 août 1895.

Monsieur,

“ Je lis dans le dernier numéro de votre excellent journal (3 août), sous le titre de “ Compromis,” deux assertions du *World* de Toronto et du *Temps* d'Ottawa, parfaitement exactes. Et, d'abord, je ne sais pas *quel député important* de la province de Québec a pu dire au *World* de Toronto que j'étais disposé à accepter un compromis avec le gouvernement Greenway, au point de me contenter de l'enseignement religieux dans l'école publique. Je n'ai jamais eu même l'idée d'abdiquer à ce point les droits sacrés que j'ai à défendre. En second lieu, le *Temps* d'Ottawa affirme que j'ai été forcé d'abandonner mon “ *attitude énergique*,” ce sont ses paroles, relativement aux écoles, par les conseils de l'épiscopat de Québec, et vous croyez devoir ajouter qu'il se peut qu'on m'ait “ *conseillé une attitude plus calme*.”—Permettez-moi de vous dire, monsieur, que j'ai reçu de la part de l'épiscopat de la province de Québec et d'autres provinces ecclésiastiques du Dominion l'approbation la plus complète, et, par conséquent, je n'ai pas été forcé d'abandonner mon *attitude énergique*.”

“ Quand le gouvernement du Manitoba se montrera disposé à nous rendre justice il sera du devoir des catholiques de faciliter le règlement de cette grave question, mais jamais l'archevêque de St-Boniface ne fera de concessions sur ce qui forme l'essence même de nos droits au Manitoba. Aussi j'approuve parfaitement la conclusion de votre article : *Qu'on fasse des concessions sur des questions de détails, s'il est nécessaire pour sauver la cause, mais qu'on n'aille pas saper la base même de nos revendications et consommer à jamais un désastre national et religieux en acceptant moins que ce que nos prédécesseurs dans la lutte ont demandé*. Je crois d'ailleurs à votre devise : “ Par droits chemins.”

“ En vous priant de vouloir bien publier cette lettre, je vous offre mes remerciements anticipés.

“ Veuillez croire à mon entier dévouement en N.-S. et M.-I.

(Signature)

† ADÉLARD,
Arch. de St-Boniface.

* * *

Zouaves.—Dans quelques jours l'Italie officielle va célébrer le vingt-cinquième anniversaire de l'occupation sacrilège de la Rome des Papes. A cette occasion des protestations indignées s'élèvent de toutes les parties du monde catholique. Nos zouaves

pontificaux canadiens, qui se sont si bravement dévoués pour voler au secours du pape, sont au premier rang des protestataires. Ils viennent d'envoyer au Saint Père l'adresse suivante. On sait qu'ils faisaient partie des troupes employées à la défense de Rome lors de la reddition de cette ville aux envahisseurs.

A Sa Sainteté Léon XIII, pape, glorieusement régnant.

Très Saint Père,

Violemment arrachés de Rome, en 1870, avec tous leurs compagnons d'armes, par la révolution sectaire, les Zouaves Pontificaux canadiens ont voulu continuer, autant qu'il leur était possible, l'œuvre à laquelle ils s'étaient voués.

Ils se sont immédiatement organisés en association, afin de mieux maintenir parmi eux et de mieux cultiver au milieu de leurs concitoyens l'esprit d'entier dévouement au Saint-Siège, qui était celui de leur cher régiment.

Toujours soumis à leurs chefs hiérarchiques, ils se sont constamment tenus prêts à répondre à leur premier appel.

Dans toutes les occasions favorables, à chacune de leurs réunions générales, les Zouaves canadiens ont protesté hautement contre l'inique et sacrilège spoliation du patrimoine de saint Pierre. Le journal organe de leur association est rempli de ces protestations et de leurs assurances de fidélité au Vicaire de Jésus-Christ.

Mais un quart de siècle s'est écoulé depuis que s'est accompli l'odieux attentat dirigé contre le Père commun des fidèles et les audacieux usurpateurs s'apprêtent à célébrer bruyamment et impudemment le 25^e anniversaire de leur forfait.

Devant cette arrogance des ennemis de la Papauté, les Zouaves canadiens redoublent leurs supplications pour obtenir de Notre-Seigneur la cessation des maux qui affligent sa sainte Eglise.

Dans ce but, et pour donner à leurs protestations sans cesse renouvelées un caractère de manifestation permanente, ils ont pris à leur charge l'installation et la décoration d'une des chapelles de la nouvelle cathédrale de Montréal.

Cette chapelle commémorative dédiée au Sacré-Cœur de Jésus, et rappelant par son ornementation et les souvenirs qu'elle renferme la part que le Canada français catholique a prise à la défense du pouvoir temporel du pape sera inaugurée le 20 septembre 1895.

En cette occasion solennelle, les Zouaves Pontificaux canadiens renouveleront publiquement, dans une grande cérémonie religieuse présidée par leur vénéré Archevêque, leurs protestations contre l'attentat impie qui a livré la Ville Eternelle aux mains des sectaires et des révolutionnaires.

Ils témoigneront en même temps une fois de plus de leur dévouement entier, constant et inébranlable à la personne et aux droits sacrés, inaliénables du chef auguste de la chrétienté.

Ils demandent humblement à Votre Sainteté qu'il leur soit permis de déposer au pied de Votre trône, par l'intermédiaire naturel de leur bien-aimé général, l'expression du complet dévouement qui les anime à l'égard de Votre Paternité.

Leur plus douce espérance est que cet acte de piété soit une consolation pour Votre cœur attristé, dans ces jours où l'iniquité et l'injustice redoublent d'intensité et de perversité.

Et prosternés en esprit aux pieds de Votre Sainteté, ils la supplient de les bénir, ainsi que leurs familles et leurs concitoyens, comme eux invinciblement attachés au successeur de saint Pierre.

Vive le Pape, Pontife et Roi !

LES ZOUAVES PONTIFICAUX CANADIENS,

Par leur président,

B. A. T. DeMONTIGNY,

Montréal, Canada, 5 septembre 1895.

**** Chili**—Un nouveau cabinet a été formé au Chili. En Voici la composition : 1 Premier ministre et ministre de l'Intérieur, M Recabarren ; 2 Ministre des affaires étrangères M. Donoso Vengara ; 3 Ministre des Finances M. Enrique Maciver ; 4 Ministre de l'Instruction publique M. Sanchez Fontecillo ; 5 Ministre de la Guerre M. Ismael Valdes ; 6 Ministre des Travaux Publics M. Santa-Maria.

* **

*** Wolseley**—Le feld-maréchal sir Garnet Joseph Wolseley a été nommé commandant en chef de l'armée anglaise. Il remplace le duc de Cambridge qui a donné sa démission. Lord Wolseley est né près de Dublin en Irlande, le 4 juin 1833. Il est entré dans l'armée anglaise en mars 1852. Il a fait les campagnes du Burmah, de Crimée, des Indes et de Chine. Il a servi plusieurs fois en Afrique notamment dans la guerre contre les Aschantis en 1873-74, dans celle d'Égypte en 1882 et dans celle du Soudan en 1885, il était à la tête des troupes envoyées au secours de Khartoum.

Le nouveau commandant en chef a aussi servi au Canada et il a commandé la première expédition de la Rivière Rouge en 1870.

* **

*** Patterson**—L'honorable James Colebrooke Patterson, député fédéral de Huron-Ouest et ancien ministre de la milice a été nommé lieutenant gouverneur du Manitoba. Il remplace Sir John Schultz.

M. Patterson est né à Armagh en Irlande en 1839. Il a représenté le comté d'Essex dans la législature d'Ontario et la division de Huron-Ouest dans le parlement fédéral. Il avait été nommé ministre de la Milice le 5 décembre 1892. Il a occupé cette charge dans le cabinet Thompson et dans le cabinet Bowell.

* **

**** Elections**—Une élection fédérale a eu lieu le 24 août dans la division de Westmoreland au Nouveau-Brunswick. Il s'agissait de remplacer monsieur Wood qui vient d'être nommé sénateur. Les deux candidats étaient MM. H. A. Powell, conservateur et H. E. Killam, libéral. M Powell a été élu avec une majorité de 694 voix.

Aux élections générales du 5 mars 1891 M Wood, conservateur, avait été élu avec l'énorme majorité de 2148 voix. On voit que les libéraux ont réussi à diminuer considérablement la majorité conservatrice.

LA SAINTE MAISON

DE

LA SAINTE-VIERGE

TRANSPORTÉE MIRACULEUSEMENT DE
NAZARETH A LORETTE

Et son *Fac Simile* dans la chapelle aérienne de *Notre-Dame de Bonsecours*,

Par un prêtre du diocèse de Montréal

Un beau volume in-12, illustrée de 10 gravures Prix : 25 cts

Prière pour distribuer aux fidèles et dans les écoles

Amassez-vous des trésors dans le ciel, où ni la rouille ni les vers ne rongent. (Math. VI, 20.)

DÉVOTION A MARIE.

La Très-Stc. Vierge dit un jour à Ste. Gertrude (le jour de l'Annonciation) "si le long de l'Octave tu récites tous les jours 35 Ave Maria pour honorer et accomplir le nombre des jours que mon bien-aimé fils a demeuré dans mes entrailles, sache que je n'aurai pas moins à cœur ce tien devoir que si tu m'eusses rendu toute sorte de services dès le jour que je le conçus, jusqu'à celui que je le donnai au monde. Que si alors il ne m'eut pas été possible de te refuser chose aucune, beaucoup moins le pourrai-je faire maintenant que j'ai plus de moyens qu'alors d'obliger ceux qui s'étudient à me plaire."

Ce qui fut dit le jour de la Nativité de la Ste-Vierge n'est différent que d'un seul point, à savoir : que celui, qui réciterait tous les jours de l'Octave 35 Ave Maria en l'honneur des jours qu'elle fut au sein de sa mère, mériterait qu'elle lui fit part la-haut d'une très-particulière façon de toutes les joies que son cœur ressentit ici-bas, et de plus de tous les contentements dont à présent Dieu comble son esprit.

Pour la lecture de ces considérations: 40 jours d'indulgence.

Ed. Chs. † Arch. de Montréal.

PRIERE DE STE. GERTRUDE A MARIE. (1)

Je vous salue, Marie, lis éclatant de blancheur; vous avez ravi les regards de la très-adorable Trinité qui vit au Séjour Eternel de la lumière et de la paix... Je vous salue, Rose éblouissante d'une céleste douceur; Vierge Immaculée, que le Roi des cieux a voulu choisir pour mère et qui l'avez nourri de votre lait virginal... Ah! faites couler dans notre âme le torrent de la grâce divine. Ainsi soit-il.

40 jours d'indulgence.

Jésus, Marie, Joseph, je vous donne mon cœur, mon esprit et ma vie. 100 jours d'indulgence.

Jésus, Marie, Joseph, assistez-moi dans mon agonie. 100 jours d'indulgence.

Jésus, Marie, Joseph, faites que j'expire en votre sainte compagnie. 100 jours d'indulgence.

Angelo Dei, qui custos es, me, me tibi commissum pietate superna, illumina, custodi, reges, et gubernas. 100 jours d'indulgence.

Bénie soit la très-sainte et Immaculée Conception de la Bienheureuse Vierge Marie! 100 jours d'indulgence.

Doux Cœur de Marie, soyez mon saint. 300 jours d'indulgence.

Avec approbation.

Ed. Chs. † Arch. de Montréal.

(1) Sainte Gertrude au livre troisième des Insinuations, ch. XLX, assure que Marie a promis des grâces merveilleuses à ceux qui lui réciteront cette belle prière, et la Vierge Sainte ajoute, en terminant cette révélation: "À l'heure de la mort, (de celui qui m'aura pieusement récité cette prière), je viendrai, je lui apparaitrai dans l'éclat d'une si grande beauté, que son cœur sera merveilleusement consolé et commencera à goûter les délices des cieux."

N. B.—Les personnes qui achèteront le volume "LA SAINTE MAISON DE LORETTE" annoncé dans cette page du présent *Propagateur*, pourront obtenir un cent ou plus de la belle prière de Sainte-Gertrude à la Sainte-Vierge.

PRATIQUE DES VERTUS

Méthode pour travailler à la perfection au moyen d'un exercice de vertu chaque jour, par le Père F. Bouchage, Rédemptoriste, seconde édition, revue et corrigée par l'auteur

3 forts volumes in-8.....Prix : \$3.25

LETTRES ÉPISCOPALES

ARCHEVÊCHÉ
DE REIMS

Reims, le 3 décembre 1892.

Mon Révérend Père,

J'ai parcouru votre ouvrage sur les vertus chrétiennes. Sans négliger la doctrine qui devait faire le fonds de votre travail, vous avez compris et voulu faire comprendre que toute connaissance est stérile qui ne tourne pas à l'action, et c'est principalement sur la pratique des vertus chrétiennes que vous insistez dans vos développements. Vous l'avez fait avec un zèle et une onction vraiment dignes d'un fils de S. Alphonse, et je souhaite sincèrement que vous trouviez dans les cloîtres, dans les presbytères et surtout dans le monde chrétien, beaucoup de lecteurs qui goûtent vos enseignements, et, comme c'est votre pieux désir, les mettent résolument en pratique.

† B. M. Card. LANGÉNIEUX, archevêque de Reims.

EVÊCHÉ
DE RODEZ ET DE VABRES

Rodez, le 17 octobre 1892.

Mon cher Père,

Je vous remercie bien de m'avoir envoyé votre *Pratique des Vertus*.

Nous sortons enfin, avec cet ouvrage, des petits livres sans profondeur et sans théologie. Vous avez compris l'heureux mouvement du Pape actuel qui a voulu que l'on se retournât vers les grands maîtres, pour puiser dans leurs écrits les saines doctrines et les véritables règles de la perfection chrétienne, qui ne peuvent se fonder que sur les principes mêmes de l'Évangile, et non sur l'imagination et la sensibilité de la nature.

Appuyé sur saint Thomas, d'une main, qui a traité des vertus théologiques et morales aussi bien et peut-être mieux que des grandes vérités dogmatiques qui sont dans les premières parties de la Somme, et, de l'autre, sur les écrits de saint Liguori, votre vénérable Père, vous avez fait, avec succès, l'exposition d'une des parties les plus difficiles de la théologie mystique.

Habituellement, en effet, j'ai remarqué que nombre de pieux auteurs, dont les intentions sont souvent meilleures que la science n'est étendue, se perdent, en parlant des vertus théologiques et morales, dans un verbiage fatiguant, des descriptions imaginatives qui laissent l'esprit creux et le cœur sec, après avoir un moment

ému la partie sensible ; ou bien ils s'évertuent dans des sentiments affectés et une sorte d'édulcoration d'idées qui font de la piété et de l'amour de Dieu comme une façon de roman et d'exposition naturaliste qui finit même par emprunter le langage des mauvais auteurs qui ont écrit ces sortes de livres. Vos études vous ont préservé de cet écueil, et je vous en fais mon compliment. En vous lisant, on s'instruira d'abord, ce qui est l'essentiel ; et, en s'instruisant, on aura le goût de la pratique de ces grandes vertus théologiques et morales qui sont le principe de toutes les grandeurs de l'homme, et auxquelles on s'applique d'avantage à mesure qu'on en a mieux connu la divine procession et conclu scientifiquement à l'excellence de leurs effets. Votre livre, cher Père, devra prendre place dans toutes les bibliothèques des communautés où l'on s'occupe de la formation religieuse de la jeunesse, et il ne sera pas déplacé sur le prie-Dieu du prêtre, et du vertueux laïque, qui voudra s'avancer dans les voies de la perfection chrétienne.

Que Dieu le bénisse et lui vaille spirituelle fortune, comme je bénis moi-même l'auteur, en me recommandant à ses prières et saints sacrifices.

† ERNЕСТ, év. de Rodez et de Vabres.

ARCHEVÊCHÉ
DE LYON

Lyon, le 17 janvier 1894,
en la fête de saint Antoine.

Mon Révérend Père,

Je suis pénétré de reconnaissance pour le zèle avec lequel vous avez évangélisé les paroisses de notre diocèse, et je remercie Dieu qui vous a inspiré l'ouvrage qui a pour titre : *Pratique des Vertus, méthode pour travailler à la perfection*.

Vos lecteurs pourront admirer votre talent d'exposition, le style imagé de ce travail et les autres qualités qui rendent la lecture de ces volumes vraiment attachante ; comme évêque, j'aime à reconnaître la sûreté d'une doctrine puisée aux meilleures sources, et la sagesse de ce traité de spiritualité.

Vous proposez votre livre comme *un ami et non comme un Docteur* ; il me semble mériter ce double titre. C'est un ami qui charme et console : c'est un Docteur qui instruit et qui dirige.

C'est vous dire que je désire le voir entre les mains des prêtres et des fidèles pour la gloire de Dieu et la sanctification des âmes.

C'est là votre but, mon Révérend Père ; je demande à Notre-Seigneur de le réaliser, en bénissant le travail et son auteur.

† PIERRE, archev. de Lyon et de Vienne.

ARCHEVÊCHÉ
DE CHAMBERY

14 mai 1894.

Mon Révérend Père,

Votre ouvrage sur la Pratique des Vertus réunit les trois conditions qu'on est en droit d'exiger de semblables écrits : il est substantiel, attrayant et plein d'onction. Saint Thomas, saint

François de Sales, saint Liguori surtout ont inspiré votre pensée et guidé votre plume. Disciple de tels maîtres, vous instruisez votre lecteur, vous le charmez, vous l'entraînez, employant tour à tour les moyens indispensables pour atteindre votre but qui est de lui faire pratiquer la vertu. Car la vertu, qui est tout l'homme, et sans laquelle l'homme n'est rien, doit pénétrer toutes ses facultés, c'est-à-dire forcer l'estime de son intelligence, ravir son cœur et s'imposer à sa volonté. Tel est le mérite philosophique de votre œuvre, telle en est la portée morale. Quiconque voudra lire avec attentions ces pages magistrales et sereines, où sont exposées, dans leur principe et leur exercice, les douze vertus principales du chrétien, se sentira plus épris du bien, plus avide de le réaliser dans sa vie, meilleur en un mot et plus près de Dieu. Un apôtre, fils de saint Alphonse, pouvait-il poursuivre un plus noble dessein et ambitionner une plus haute récompense? Je fais des vœux, mon Révérend Père pour que votre *Pratique des Vertus* se répande non seulement dans les cloîtres et parmi les prêtres, auxquels elle semble plus spécialement destinée, mais qu'elle obtienne la faveur des fidèles, et prenne auprès d'eux la place de tous ces petits livres dits de piété, aussi chétifs pour le fond que médiocres dans la forme.

† FRANÇOIS, archev. de Chambéry.

ÈVÈCHÉ
DE TROYES

Cannes, le 14 janvier 1894.

Mon Révérend Père,

Je viens d'achever la lecture de votre *Pratique des Vertus* et je m'empresse de vous offrir mes affectueux remerciements pour le bien que cet ouvrage a fait à mon âme.

Je suis convaincu que tous ceux qui vous liront seront unanimes à vous placer au rang des maîtres les plus doctes et les plus expérimentés de la vie spirituelle.

Sous des formes variées, concises et toujours saisissantes, vous enseignez les voies les plus sûres pour arriver à la pratique des vertus qui constituent l'essence de la perfection chrétienne, sacerdotale et religieuse. Vous fouillez l'âme dans ses replis les plus intimes, vous lui dévoilez ses faiblesses natives; et, à côté des infirmités qui l'inclinent au mal, vous placez toujours le remède qui la fortifie et, au besoin, la relève.

Votre style est simple et clair; parfois l'expression est hardie et chaude, elle laisse sentir un cœur qui pratique ce qu'il enseigne; et le lecteur s'unit volontiers à vous dans les prières qui terminent la plupart des chapitres de votre remarquable travail. Je bénis de tout mon cœur votre personne et votre œuvre, à laquelle je souhaite de nombreux lecteurs.

Veillez agréer, mon Révérend Père, l'expression de mes sentiments affectueux et tout dévoués en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

† PIERRE, év. de Troyes.

ÉVÊCHÉ
DE MAURIENNE

Saint-Jean de Maurienne, le 25 avril 1892.

Cher Révérend Père,

Je viens de lire avec intérêt et profit le premier volume de votre bel ouvrage *Pratique des Vertus*. Je vous en fais mes vives félicitations. Vous ne pouviez pas choisir un meilleur sujet pour occuper les quelques moments que vous laissait votre ministère apostolique.

Les païens eux-mêmes eurent une si grande idée de la vertu, qu'ils allèrent jusqu'à en faire une déesse. C'est une exagération que leur reproche saint Augustin dans son incomparable ouvrage de *la Cité de Dieu*; mais, comme le dit ce grand Docteur, la vertu est le plus excellent de tous les biens de l'homme. C'est elle qui fait servir tous les autres biens à sa perfection et à son bonheur. Là où elle est absente, les autres biens, si grands et si nombreux soient-ils, n'élèvent pas l'homme et ne le rendent pas heureux. Ici-bas rien de meilleur et rien de plus utile que la vertu : elle seule donne à l'homme l'art d'arriver à l'immortelle félicité. Elle est cette perle précieuse de l'Evangile que le sage négociant recherche avec tant d'avidité et de sollicitude, et à l'acquisition de laquelle il sacrifie tous ses biens.

Vous avez traité ce sujet en vrai fils de saint Alphonse de Liguori, avec sa piété, sa simplicité et sa clarté. A la doctrine du Docteur de la théologie morale, vous mêlez les suaves parfums du Docteur de la dévotion, de l'inimitable saint François de Sales. Sous la conduite de tels chefs, vous ne pouviez vous égarer, et vous marchez d'un pied ferme.

Vous dédiez votre ouvrage aux âmes sacerdotales et religieuses : laissez-moi espérer qu'il ne sera pas moins utile aux autres chrétiens qui ont à cœur leur avancement dans le service de Dieu et leur sanctification ; car vous avez su vous mettre à la portée des simples fidèles. Quand ils goûtent vraiment les choses d'en haut, et non les choses de la terre, l'Esprit-Saint leur donne des intuitions merveilleuses.

Je fais donc les meilleurs vœux pour sa diffusion, et j'appelle de tout cœur sur lui et sur son auteur les bénédictions de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Veuillez agréer, cher Révérend Père, l'expression de mon respect et de mon affectueux dévouement.

† MICHEL, évêque de Maurienne.

ÉVÊCHÉ
DE VIVIERS

Viviers, le 19 octobre 1892.

Mon Révérend Père,

J'avais entendu parler de votre œuvre; je ne doutais pas qu'elle ne fût digne de votre savoir et de votre piété. Vous avez bien voulu me donner la consolation de la lire; j'ai hâte de vous dire que mon attente a été pleinement justifiée, et, si vous me permettez cet aveu, j'ajouterai qu'elle a été dépassée.

Le livre que vous offrez aux âmes sacerdotales et religieuses a le grand mérite d'aller droit à son noble but : la perfection qui résulte de la pratique des vertus. Point de ces digressions abstraites et prétentieuses qui fatiguent l'esprit plus qu'elles ne l'éclairent ; aucune trace de cette sentimentalité vague et romantique qui, dans beaucoup d'ouvrages et dans beaucoup de Vies, tend à se substituer, de nos jours, à la véritable dévotion. Dans votre doctrine, tout est vrai et pratique. Dans vos intentions, on le sent, tout est surnaturel. Vous avez eu, en écrivant ces pages, la préoccupation unique d'établir solidement le *règne de Dieu* dans les âmes, et vous avez reçu, dans une large mesure, le *surcroît* promis à ceux qui, dans les œuvres de l'apostolat, se désintéressent de leur propre gloire.

Ce surcroît, c'est un merveilleux talent d'exposition qui rend accessibles aux intelligences les plus humbles les plus hautes conceptions de la raison et de la foi ; c'est une simplicité qui, exempte de toute recherche, revêt comme naturellement la pureté et l'élégance de notre belle langue française ; c'est une originalité charmante qui donne à votre pensée plus de relief et vous fait lire avec plus de goût et de profit.

Se souhaite, dans l'intérêt des âmes, le plus grand succès à votre publication. Je voudrais qu'elle fût dans les mains de tous mes prêtres et qu'elle eût une des meilleures places dans les bibliothèques de toutes nos maisons religieuses.

Veillez agréer, mon Révérend Père, l'assurance de mon respectueux et bien tendre dévouement en Notre-Seigneur.

† J.-M. FRÉDÉRIC, év. de Viviers.

EVÊCHÉ
DE TARENTEISE

30 janvier 1893.

Mon cher Père,

Avant de vous remercier des volumes que vous m'avez envoyés j'ai voulu en prendre connaissance.

Je vous félicite de la forte et saine doctrine qui y est exposée. Vous avez eu raison de descendre aux détails, pour guider plus sûrement les âmes de bonne volonté.

Je souhaite vivement voir votre ouvrage entre les mains du clergé, pour sa propre sanctification et pour la direction des religieuses trop souvent abandonnées à elles-mêmes.

Agréer, mon cher Père, la nouvelle assurance de mon affectueux dévouement en Notre-Seigneur.

† PIERRE EMMANUEL, év. de Tarentaise.

EVÊCHÉ
DE BELLEY

Belley, le 1er novembre 1893,
en la Fête de Tous les Saints.

Mon cher et Révérend Père,

Je vous remercie du présent que vous avez bien voulu me faire de votre très remarquable ouvrage sur la Pratique des Vertus chrétiennes. Ce que j'en ai lu m'a charmé.

La doctrine en est exacte et pieuse, souvent élevée, toujours puisée aux sources de la Sainte-Ecriture qui vous est familière, appuyée sur l'autorité de l'Ange de l'École à qui vous aimez à demander la notion précise des vertus et des devoirs qu'elles imposent, et nourrie de l'enseignement de saint François de Sales et de saint Alphonse de Liguori à qui vous empruntez les développements les plus précieux. Toutefois, vous n'êtes pas tellement le disciple de ces grands Docteurs, que vous ne deveniez maître à votre tour. En vous pénétrant de leur doctrine, vous vous l'êtes assimilée, et vous lui avez donné une forme originale qui vous est propre et fait l'un des plus grands charmes de l'ouvrage.

La méthode en est éminemment pratique et efficace; on s'exercera chaque jour à un acte spécial de quelque vertu, on persévèrera pendant un mois dans cet effort, en faisant converger au même but l'oraison et la lecture spirituelle, et les résolutions et les examens de chaque jour. A telle école, l'âme ne peut manquer de faire de rapides progrès; c'est là le résultat qu'il faut obtenir.

Enfin, le style en est vraiment attachant. Conçues, comme vous le dites vous-même, au pied de la Croix, et écrites parmi les travaux de la vie apostolique, ces pages portent l'empreinte de cette double origine. A la Croix, elles doivent cette chaleur de conviction, cette éloquence, cette émotion communicative, auxquelles le lecteur ne saurait résister. A l'expérience de la vie de missionnaire, le moraliste doit cette connaissance profonde du cœur humain, ces caractères, ces portraits vivants, ces fines analyses, ces comparaisons frappantes, dans lesquelles on reconnaît la nature prise sur le fait et qui rendent la lecture de ce livre aussi agréable qu'utile.

A mon avis, mon Révérend Père, la *Pratique des Vertus chrétiennes* est l'ouvrage d'un théologien exact, d'un missionnaire pieux et zélé, d'un fin moraliste et d'un écrivain de bonne marque. Il aura des lecteurs, il fera des disciples: ce sera la meilleure preuve de sa valeur, et, pour vous, mon Révérend Père, la plus précieuse des récompenses.

Veillez agréer, avec mes remerciements, mes plus sincères félicitations.

† LOUIS-JOSEPH, év. de Belley.

ÉVÊCHÉ
D'ANGERS

Angers, le 27 juin 1893.

Mon Révérend Père,

Il y a longtemps que j'aurais dû vous remercier de votre bel ouvrage, que je connaissais déjà, mais les premiers mois d'un épiscopat sont si absorbés que j'ai manqué à toutes sortes de devoirs.

Vous avez écrit, mon bon Père, un livre excellent, solide, plein de doctrine et d'édification qui est, je crois, destiné à faire un grand bien. Je le recommanderai, à l'occasion, à mon clergé et à mes communautés religieuses.

Votre bien dévoué en Notre-Seigneur.

† FRANÇOIS DESIRÉ, év. d'Angers.

ÉVÊCHÉ
DE CLERMONT

Clermont-Ferrand, le 2 octobre 1893.

Mon Révérend Père,

Je vous remercie de m'avoir envoyé votre traité de la *Pratique des Vertus*. Il me plaît d'y retrouver les qualités de l'excellent missionnaire dont j'entendais, il y a peu d'années, la parole puissante saisir si vivement les pécheurs, pour les convertir, et les fidèles, pour les rendre plus fervents. Votre plume continuera désormais ce que votre voix faisait alors; ce sera, je n'en doute point, avec le même fruit comme avec le même mérite. Je suis heureux de vous en féliciter.

Agréer l'expression de mes sentiments dévoués.

† PIERRE, évêque de Clermont.

ÉVÊCHÉ
DE BALE ET LUGANQ

Soleure, le 9 décembre 1892.

Mon Révérend Père,

Nous avons fait examiner votre ouvrage *Pratique des Vertus*, et nous sommes heureux de voir confirmé, par l'éloge qu'on vient de nous en faire, le jugement que nous en avions porté nous-même après en avoir parcouru quelques chapitres.

C'est pourquoi nous approuvons très volontiers votre ouvrage qui est un *Rodriguez* et *Scaramelli* sous une forme nouvelle et essentiellement pratique,

Agréer l'assurance de ma parfaite estime.

† LÉONARD, Evêque de Bale et Lugano.

VIC. APOSTOLIQUE
DE LA NORWÈGE

Christiania 2 mai 1892.

Mon Révérend Père,

Vous m'avez fait l'honneur de soumettre à mon appréciation le tome Ier de votre ouvrage *Pratique des Vertus*. Après l'avoir lu attentivement, je ne puis que vous en féliciter, ou plutôt je crois devoir en féliciter tous mes Confrères du Clergé tant régulier que séculier, auxquels il est destiné.

Ce qui m'a surtout ravi, c'est l'excellente méthode que vous avez employée pour faire comprendre d'abord, aimer ensuite et enfin pratiquer la vertu.

Chacune des douze vertus principales y fournit la matière d'une méditation quotidienne pour un mois entier. Dans chaque méditation, vous exposez d'une manière claire, précise et correcte, un côté soit théorique, soit pratique de la vertu respective, et puis vous amenez l'âme à de généreuses résolutions concernant l'exercice de cette vertu considéré à ce point de vue spécial. De cette manière vous embrassez peu à peu tout ce qui constitue la vie ascétique. Que le Seigneur bénisse votre ouvrage et le fasse fructifier. C'est, mon Révérend Père, la prière de

Votre humble serviteur,

† J. B. O. FALLIZE, Ev. d'Elusa, Vic. Apostol. de la Norvège.

Chambéry, le 13 juin 1892, fête de S. Antoine de Padoue.

Mon bien cher Père,

J'ai lu avec un grand intérêt votre livre sur la *Pratique des Vertus*, dont vous avez daigné m'offrir un exemplaire, et je me fais un devoir de vous exprimer, avec ma vive reconnaissance, mes sincères félicitations.

Après tant d'ouvrages consacrés à l'étude des vertus chrétiennes et religieuses, le vôtre, ce me semble, vient occuper une place à part. La méthode judicieuse dont vous vous servez, et surtout la manière d'employer cette méthode, en fait un livre nouveau. Malgré l'indifférence des hommes de notre temps troublé, pour tout ce qui touche les choses d'en haut, il reste encore, même dans le siècle, des âmes qui aspirent à gravir les cimes escarpées de la perfection. Vous leur donnez un guide sûr, tel qu'elles peuvent le désirer. Si elles sont fidèles à le suivre scrupuleusement, elles ne peuvent manquer d'atteindre le but sublime qu'elles se proposent.

En tout conforme aux saines doctrines, riche des fruits d'un long et sérieux travail, rempli d'aperçus nouveaux, d'un style simple et sans prétention, mais qui ne dédaigne pas le trait original, votre *Pratique des Vertus* fournira à l'esprit des réflexions capables de l'initier aux difficultés de la sainteté; au cœur, de douces et légitimes satisfactions; à la volonté, une énergie innébranlable pour la lutte contre soi-même.

Votre livre est surtout appelé à produire des fruits précieux dans les communautés religieuses, et permettez à un enfant de Saint-François de vous dire combien il apprécie, dans votre œuvre le cachet d'utilité pratique que vous avez su imprimer à chacune de vos considérations. Ainsi dans les pages que vous consacrez à la pauvreté, tout est clair et précis, vous allez droit au fond des choses, vous entrez dans des détails précieux, parfaitement adaptés aux différentes personnes et situations.

Je lui souhaite donc, mon cher Père, ce qui serait pour vous la plus grande récompense, comme le seul encouragement que votre cœur de prêtre et de religieux ambitionne, un grand succès pour le bien des âmes; et j'appelle sur lui toutes les bénédictions célestes.

Agréez, mon cher Père, l'assurance de mes sentiments affectueux et bien dévoués en N.-S. J.-C.

FR. MARC HUDRISIER,

*de l'Ordre de Saint-François, Evêque de Victoria
et Vicaire apostolique des Seychelles.*

NOUVEAUTÉ

SAINT ANTOINE DE PADOUE

D'APRÈS LES MEILLEURS AUTEURS

Par un prêtre du diocèse de Montréal

1 volume in-12..... 25 ct., la douzaine : \$2.00.

LA QUESTION RELIGIEUSE EN ORIENT

Et l'Union des Eglises, par un Missionnaire.

In-12..... \$0.25

(suite)

De là découlera cette conclusion que tout Oriental admettra certainement. Donc les modernes théologiens orientaux ne seront les vrais représentants de la doctrine de l'Eglise orientale, que lorsque et en tant que leurs écrits seront conformes à la doctrine traditionnelle de cette église ; pour tout le reste, ils parleront en leur nom personnel, et n'auront d'autre autorité que leur autorité personnelle.

Cela étant, nous sommes sur un terrain où il est aisé de s'entendre et de tout concilier. La doctrine vraie de l'Eglise orientale se trouve dans les écrits des Pères de cette Eglise, dans les anciens conciles œcuméniques, dans les vénérables liturgies de l'Orient, et dans les monuments historiques de cette Eglise. C'est là qu'il faut la chercher et non ailleurs, parce que là seulement se trouve la doctrine de l'Eglise, tandis qu'ailleurs on ne trouve que des sentiments privés, des sentiments d'hommes qui peuvent avoir personnellement un grand mérite, mais qui ne sont que des hommes sujets à errer, comme tous les hommes, et non les représentants attirés de l'Eglise orthodoxe.

Tel est le terrain sur lequel il faut se placer pour traiter la question théologique relativement à l'union des Eglises. Il y a là une base commune que nous admettons tous, Orientaux comme Occidentaux, et sur laquelle l'entente est déjà faite.

Or, en se plaçant sur ce terrain que nous croyons avoir démontré être le seul vrai, il est aisé de conclure que la question théologique n'existe pas entre les deux Eglises. Ce terrain existait, en effet, avant les schismes comme il existe aujourd'hui ; l'accord était parfait à cette époque entre l'Orient et l'Occident ; il le sera donc encore dès qu'on voudra y revenir, et la question théologique aura été ainsi tranchée sans aucune difficulté. Le schisme sera laissé de côté comme un incident mille fois regrettable qui n'a accumulé que des ruines, et l'union, union féconde en heureux résultats, renaitra comme d'elle-même ; et les questions qui ont pu surgir dans cette période malheureuse, seront résolues d'un commun accord par les autorités compétentes qui ont seules le droit de les trancher définitivement, droit que ni l'Eglise d'Orient ni celle d'Occident n'ont jamais reconnu, et ne reconnaissent pas à tel ou tel théologien quel qu'il soit.

C'est sur ce terrain que se plaçait déjà Théophylacte de Bulgarie, dans ses efforts pour empêcher la rupture ; que se sont placés, dans la suite, et que doivent se placer aujourd'hui encore tous les vrais amis de l'union, et ils sont nombreux, non seulement en Occident, mais aussi en Orient, où l'on a compris enfin que la paix et la concorde valent mieux que la division et la guerre.

Qu'on laisse donc de côté les critiques acerbes, les récriminations passionnées, les imputations exagérées et sans fondement; qu'on fasse ressortir l'identité des croyances sur tout l'ensemble du dogme catholique; au lieu de scruter avec une passion souvent mal déguisée, ce qui peut donner sujet à discussion; qu'on pratique l'adage de saint Augustin : *in necessariis unitas, in dubiis libertas, in omnibus charitas*, et on aura avancé l'œuvre de l'union bien plus que par de savantes dissertations sur tel ou tel point plus propre à diviser qu'à rapprocher et à unir.

(d) LA QUESTION POLITIQUE.

C'est ici le véritable nœud de la question, car la séparation des Eglises a été, avant tout et par-dessus tout, une affaire politique bien plus que religieuse.

Sans doute les premières divisions qui se sont produites ont eu pour cause l'hérésie. Les Nestoriens et les Jacobites d'Arménie, de Syrie et d'Egypte, ont rompu, au Ve siècle, le lien de l'unité parce qu'ils n'ont pas voulu accepter les définitions d'Ephèse et de Chalcedoine; mais ces divisions n'ont été que partielles, et aujourd'hui ces hérésies antiques ont cessé d'être pour quelque chose dans la séparation.

Mais la grande scission commencée au IXe siècle et consommée au XIe, le schisme grec, pour l'appeler par son nom, a été un événement que la politique avait préparé longtemps à l'avance, qu'elle a favorisé lorsqu'il s'est produit et maintenu dans la suite.

La division était déjà en germe, germe encore imperceptible, il est vrai, et dont l'existence était sans doute ignorée par celui-là même qui le faisait naître, dans la fondation de Constantinople, la *nouvelle Rome*, et la nouvelle capitale de l'Empire romain.

Si l'on en croit la fameuse *donation de Constantin* que bon nombre de critiques occidentaux rejettent comme un document apocryphe, mais que les Grecs ont insérée comme authentique dans les recueils de leurs lois canoniques, ce prince abandonnait l'ancienne Rome aux papes pour transférer le siège de son empire à Byzance, " parce qu'il ne croyait pas juste que là où se trouvait le suprême sacerdoce divinement institué, là se trouvât aussi la suprême autorité terrestre; " on ne pouvait mieux indiquer et d'une manière plus évidente la séparation des deux pouvoirs.

Il n'en est pas moins vrai que les successeurs de Constantin ne demeurèrent pas longtemps dans les nobles sentiments de celui qui fonda Constantinople, la nouvelle Rome. Et au lieu de continuer à reconnaître la suprématie de la puissance spirituelle, comme Constantin l'avait fait au concile de Nicée, ils voulurent bientôt la dominer et en faire leur humble servante.

Trouvant de l'opposition du côté de l'ancienne Rome, peu disposée à accepter le joug de la puissance temporelle, la Cour de Byzance conçut, de bonne heure, le dessein de conférer à l'évêque de Constantinople une autorité à peu près égale à celle dont jouissait l'évêque de l'ancienne Rome. De là l'importance toujours croissante prise peu à peu par le siège épiscopal de Byzance.

Comprirent-ils, dès le principe, ces menées de la puissance impériale, ou furent-ils entraînés, à leur insu, dans une voie qui n'aurait jamais dû être la leur? Les évêques de Constantinople se prêtèrent de fait à ces desseins de la Cour, s'attribuèrent bientôt le second rang dans l'Eglise, après l'évêque de Rome, et en vinrent insensiblement, toujours sous la direction de la puissance séculière, à s'attribuer un pouvoir égal à celui du Pontife romain.

Il fallait arriver à justifier cet accroissement successif de pouvoir et d'autorité. Un sophisme, fut aisément trouvé. L'évêque de la nouvelle Rome devait avoir une dignité prééminente, parce que celui de l'ancienne Rome la possédait. Et cela parce que la nouvelle Rome était devenue la capitale de l'Empire, comme l'ancienne Rome l'était auparavant.

Le schisme tout entier est dans ce raisonnement dont il est aisé de voir la valeur et la portée.

Faux en lui-même, et basé sur un faux supposé, d'abord soutenu, ensuite clairement exprimé, ce raisonnement ne pouvait avoir de valeur que si l'on admettait comme principe que le pontife de l'ancienne Rome n'avait de prééminence dans l'Eglise que parce qu'il était évêque de la capitale de l'Empire. Une fois ce principe admis, il était aisé de conclure, une parité de raison, que l'évêque de la nouvelle Rome, lui aussi, évêque de la capitale, devait également avoir la prééminence sur les autres évêques, et être le second dans l'Eglise. On voulait bien reconnaître, jusqu'à nouvel ordre, pour l'ancienne Rome, le fait accompli, et laisser à son évêque une priorité d'honneur qui ne tirait pas à conséquence, quitte, plus tard, en poussant le principe jusqu'au bout, à s'élever, comme le fit Photius et plus tard Cérulaire, au-dessus de lui, et à lancer contre lui l'anathème.

Telle est, en quelques mots, l'histoire du schisme. Les empereurs de Byzance voulurent avoir en main la suprême domination aussi bien sur l'Eglise que sur l'Etat, et, pour y réussir, ils en arrivèrent à faire un pape du patriarche de Constantinople.

Constantin avait proclamé la distinction des deux pouvoirs, reconnu la prééminence du pouvoir spirituel sur le pouvoir temporel, parce que l'un est divin et l'autre terrestre. Ses successeurs, voulant s'attribuer les deux à la fois, commencent par nier pratiquement la distinction, puis, allant encore plus loin, ils subordonnent le pouvoir spirituel au pouvoir temporel, et proclament comme un principe : que le pouvoir spirituel tire son origine et sa force du pouvoir temporel.

C'est le renversement complet du principe de Constantin ; c'est aussi la négation de l'autorité divine donnée à l'Eglise par son divin Fondateur, et son asservissement à une autorité qui, toute respectable qu'elle soit, est cependant d'ordre inférieur : pour employer une expression aujourd'hui en vogue, c'est la laïcisation de l'Eglise.

Une fois un tel principe admis, il ne faut pas s'étonner que le schisme se soit produit : il faut s'étonner bien plus qu'il ait tardé si longtemps à se produire.

(à suivre)

PARTIE LÉGALE

Rédacteur : **ALBY**

RADIATION

QUESTION.—Je devais la somme de mille piastres (\$1000.00) à B..... suivant une obligation notariée enregistrée au bureau d'enregistrement du comté de X. J'ai remboursé à mon créancier la somme à lui due et il m'a donné une quittance notariée constatant ma libération. Le régistrateur du comté a refusé de radier l'enregistrement de mon obligation parce que le notaire qui a reçu la quittance n'a pas déclaré que "le créancier consent à la radiation etc." Puis-je contraindre le régistrateur à faire cette radiation nonobstant l'absence de la mention qu'il exige ?

Un marchand.

RÉPONSE.—Le régistrateur a tort et vous pouvez le contraindre à faire la radiation demandée. Il n'est pas nécessaire que le créancier qui signe une quittance donne un consentement formel à la radiation. La simple déclaration que le montant de l'obligation lui a été remboursé suffit. La loi est bien claire. L'article 2148 du code civil dit que : "la quittance d'une créance comporte un consentement à la radiation."

SUCCESSION

QUESTION.—Dernièrement je me suis fait naturaliser citoyen des Etats-Unis. La qualité de citoyen américain que je viens d'acquérir me fait-elle perdre le droit d'hériter de mes parents canadiens qui décéderont dans la province de Québec.

Un canadien naturalisé.

RÉPONSE.—Votre naturalisation ne vous fait pas perdre vos droits de succession. Si par la suite vous êtes appelé à une succession qui s'ouvrira dans la province de Québec, vous aurez droit de la recueillir de la même manière que si vous n'aviez subi aucun changement d'état. Voici l'article de notre code civil relatif au droit dont vous parlez.

25. L'étranger a droit d'acquérir et de transmettre, à titre gratuit ou onéreux, ainsi que par succession ou par testament, tous biens meubles et immeubles dans le Bas-Canada, de la même manière que le peuvent faire les sujets britanniques nés ou naturalisés.

SIGNIFICATION DE JUGEMENT

Au rédacteur de la partie légale du PROPAGATEUR.

Monsieur,

Veillez donc me donner votre opinion sur la question suivante : "A. B. domicilié à M..... s'oblige de payer \$100.00 à C. D. domicilié à N..... et les contractants élisent domicile à P. Q. S'il s'élève un différend et que jugement soit rendu contre A. B., à quel domicile devra-t-il lui être signifié ?

Et vous obligerez *Clerc notaire.*

RÉPONSE.—La réponse à cette question se trouve dans l'article 476 du code de Procédure civile dont voici la teneur :

476. "A moins d'une injonction spéciale, il n'est pas nécessaire que le jugement soit signifié à la partie condamnée, excepté les jugements en déclaration d'hypothèque contre un défendeur qui a un domicile connu dans cette province."

Ainsi, dans les cas ordinaires, la signification d'un jugement

est facultative. Il importe peu, par conséquent, que cette signification soit faite au domicile *réel* ou au domicile *élu*.

La vérité publie l'article suivant dans son numéro du 13 juillet dernier.

JURISPRUDENCE DEPLORABLE

M. le juge Taschereau, de la cour supérieure, a rendu naguère un jugement que tous les catholiques déploreront.

Un certain M. Aurèle Gaudet, de Sainte-Sophie de Terrebonne, avait fait, au mois de février, une sortie violente, à la porte de l'église, contre l'administration paroissiale. Quelque temps après, il voulut revenir à la charge. Le curé de la paroisse crut devoir lui défendre de se servir de l'estrade érigée sur le terrain de l'église pour répéter ses attaques. Il ne s'occupa pas de cette défense monta sur l'estrade paroissiale et commença son discours. Alors, pour faire respecter leur autorité, M. le curé et les marguilliers donnèrent ordre à leur " constable, " M. Dubois, de faire cesser le scandale. Dubois se rendit auprès de Gaudet et l'invita, à plusieurs reprises, à descendre. Gaudet se moqua de lui. Alors l'officier paroissial mit la main sur l'orateur recalcitrant et le fit descendre du *husting*. " J'ai ce que je voulais " aurait dit Gaudet ; et aussitôt il intenta à Dubois une action en dommages-intérêts et lui réclama \$80.

M le juge Taschereau vient de donner gain de cause à Gaudet contre Dubois, sur toute la ligne.

C'est là, nous n'hésitons pas à le dire, un jugement extrêmement fâcheux. Il est peut-être conforme à la loi, nous n'en savons rien ; mais alors c'est la loi qui est mauvaise.

En effet, ce jugement nie au curé, à l'autorité religieuse, le droit de maintenir l'ordre sur le terrain de l'église. L'évêque n'a plus le droit, lui non plus, de défendre que l'on se serve des propriétés ecclésiastiques pour tenir des assemblées politiques. Le terrain de l'église, d'après le jugement de M. Taschereau, serait un terrain public où chacun est roi et maître.

De là à rendre chacun roi et maître dans l'église même il n'y a qu'un pas qui sera bientôt franchi.

Si le curé n'a pas le droit de maintenir l'ordre sur le terrain de l'église, nous ne voyons pas en vertu de quel principe il aurait un droit de police dans l'église. Ma maison ne m'appartient pas plus que le lopin de terre sur laquelle elle est bâtie.

Si cette jurisprudence est maintenue nous aurons bientôt des gens qui contrediront le curé parlant en chaire et que le suisse ne pourra pas mettre à la porte sans s'exposer à une poursuite pour dommages.

NOTE DE LA REDACTION—Le curé et les marguilliers dans chaque paroisse, ont le droit de maintenir et de faire maintenir l'ordre dans les église et près des églises. Telle est la disposition du 5e chapitre (arts 3486 N S.) du titre 9è des Statuts Refondus de la Province de Québec intitulé : *Du Culte Religieux*. La loi leur impose même l'obligation de maintenir l'ordre, et elle punit (Art 3487) d'une amende de \$2.00 à \$8.00 le marguillier pour chaque *refus* ou *négligence* à s'acquitter de ses devoirs relativement au *maintien du bon ordre* dans l'église ou près de l'église.

BIBLIOGRAPHIE

POUR LA PATRIE

ROMAN DU XX^E SIÈCLE

Par J.-P. TARDIVEL

Directeur de la *Vérité*.—Cadieux & Derome, éditeurs, Montréal.

Quand on a appris que M. Tardivel allait publier un roman, il y a eu un moment de surprise bien naturelle. Quoi ! disait-on, le vaillant polémiste de la *Vérité* sacrifie à la mode du jour ; cet esprit si sérieux va laisser parler la folle du logis... c'était un fait extraordinaire et de nature à piquer la curiosité.

L'ouvrage a paru et l'on a promptement reconnu que M. Tardivel, tout en permettant à son imagination quelque liberté, s'était bien gardé d'écrire un roman, dans le sens ordinairement attaché à ce mot.

Sur ce thème : quel sera dans cinquante ans, au point de vue politique et religieux, le sort du Canada, il a écrit son livre. Le sujet est assurément des plus intéressants pour un patriote sincère et un chrétien à la foi solide. Il a interrogé les temps futurs et profitant de la liberté accordée aux œuvres d'imagination, il a déchiré les voiles qui nous dérobaient l'avenir et nous fait le récit de sa *prévision*. Fiction, dira-t-on ! c'est bien certainement une fiction, mais elle a permis à l'auteur de donner son opinion sur un point des plus délicats de notre histoire future.

Nous n'avons pas l'intention de résumer l'action de ce roman, mais de faire connaître dans quel milieu elle se passe. N'oublions pas que nous sommes en 1945. Cette exposition, très-bien présentée par M. Tardivel, mérite d'être citée ; C'est un journaliste, Leverdier, directeur de la *France nouvelle*, journal de Québec, ardent catholique qui explique la situation politique du Canada à cette époque. Il a, comme interlocuteur, un français, le Baron de Portal qui prend un vif intérêt à l'avenir du pays.

—Depuis quelques années l'Angleterre jadis si fière est tombée au rang des puissances de troisième ordre. A l'intérieur, elle a perdu les Indes, ou à peu près. La Russie ne tardera pas à s'emparer de ce qui lui reste de son empire oriental. En Afrique l'Allemagne lui arrache ses colonies, morceau par morceau. L'Autriche a secoué le joug impérial. L'Irlande vient de reconquérir son entière indépendance. L'Ecosse s'agite de nouveau ; et à l'intérieur les sociétés secrètes qu'elle a réchauffées et propagées l'ont bouleversée et affaiblie. Elle avait encore le Canada. Mais un beau matin, le gouvernement des Etats-Unis ayant à sa

tête un président américain, et profitant d'une difficulté diplomatique où l'Angleterre avait positivement tort, s'est avisé de poser comme ultimatum la rupture du lien colonial. Nous soupçonnons fortement les francs-maçons du Canada et ceux des États-Unis d'avoir été au fonds de cette affaire. Quoiqu'il en soit, l'Angleterre réduite à l'impuissance, dut se rendre à cet ultimatum. Il y a trois mois à peine, elle donnait avis officiel au Canada que le premier mai prochain le gouverneur-général serait rappelé et qu'il n'aurait pas de remplaçant.

—C'est-à-dire que vous voilà libres, fit le Baron.

—Oui, nous voici libres. Mais qu'allons-nous faire de notre liberté. Le cadeau est quelque peu embarrassant, bien certainement le cabinet de Washington avait une arrière pensée en nous faisant octroyer notre indépendance; c'était dans le dessein de nous faire l'honneur de nous annexer de force, sous un prétexte quelconque. Mais la providence s'en mêle et voilà tout à coup nos entreprenants voisins en guerre avec l'Espagne à propos de l'île de Cuba, tandis que du côté du Mexique, il y a des nuages très-noirs, sans compter les grèves qui éclatent de plus en plus nombreuses, prenant les proportions d'une guerre civile. Plus moyen de songer à s'annexer le Canada. Nous cherchons donc à nous constituer en pays tout à fait autonome.

—Cela doit être une tâche assez facile.

—Malheureusement non. Trois voies s'ouvrent devant nous : le *statu quo*, l'*union législative* et la *séparation*." Et ici le journaliste explique la force de chacun des partis. Pour le *statu quo* sont les modérés, les conservateurs qui veulent maintenir l'état de choses actuel. Appartiennent à ce parti tous ceux qui ambitionnent une place quelconque, caressent l'espoir d'obtenir une position soit pour eux mêmes, leurs *parents* ou leurs *amis*.

—En faveur de l'*union législative* sont les radicaux les plus avancés, les francs-maçons notoires, les ennemis déclarés de l'Église et de l'élément canadien-français. Ils ont un organe la *Libre-pensée* de Montréal et pour rédacteur un homme de talent *Ducoudray*, secrétaire des loges franc-maçonnées. Leur véritable but est l'anéantissement de la religion catholique. Pour atteindre la religion, ils sont prêts à sacrifier l'élément français.

—Enfin, les séparatistes est le troisième groupe. M. Lamirande en est le chef, Leverdier son bras droit. Laissons l'auteur nous exposer son programme par la bouche de ce dernier : " Nous trouvons que le moment est favorable pour ériger le Canada français en état séparé et indépendant. Notre position géographique, nos ressources naturelles, l'homogénéité de notre population nous permettent d'aspirer à ce rang parmi les nations de la terre. La Confédération actuelle offre peut-être quelques avantages matériels : mais au point de vue religieux et national, elle est remplie de dangers pour nous ; car les sectes ne manqueront pas de la faire dégénérer en union législative, moins le nom. D'ailleurs les principaux avantages matériels qui découlent de la Confédération pourraient s'obtenir également par une simple union postale et

douanière. Notre projet, dans la province de Québec, a l'appui des catholiques militants, non aveuglés par l'esprit de parti. Le clergé, généralement, le favorise, bien qu'il n'ose dire tout haut ce qu'il pense, car depuis longtemps le prêtre, chez nous, n'a pas le droit de sortir de la sacristie. Dans les autres provinces cette idée de séparation paisible a fait bien du chemin. Il y a un groupe assez nombreux qui est très hostile à l'union législative et qui préférerait la séparation au projet des radicaux. Ce groupe se compose des catholiques de langue anglaise et d'un certain nombre de protestants non fanatisés. Il a pour cri de ralliement : pas d'Irlande pas de Pologne en Amérique! Il ne veut pas que le Canada français soit contreint de faire partie d'une union qui serait pour lui un long et cruel martyre."

"Et Leverdier termine en disant : "Voilà, M. le baron, un aperçu de la situation politique du Canada en ce moment. J'espère que je me suis exprimé avec assez de clarté?"

Evidemment la question est posée aussi nettement que possible.

Reste à savoir quelle solution lui sera donnée? C'est là tout le roman de M. Tardivel. Eh bien! quelque petite que soit la part faite à ce qui attire dans ce genre d'écrits, il y en a peu— nous le disons hautement, qui soit plus émoignant et plus palpitant d'intérêt. Dans ce débat solennel tout est en jeu, non seulement la grandeur du pays, son avenir, sa prospérité, mais aussi le triomphe ou la défaite de l'Eglise catholique, menacée par les sociétés secrètes. Contribuer à assurer le succès de notre sainte religion, défendre sa cause sacrée contre les attaques impies des loges francs-maçonniques, dévoiler leur travail souterrain, leur politique néfaste qui ne recule devant rien pour triompher, pas même devant le crime froidement médité, plus froidement encore accompli : voilà l'œuvre à laquelle M. Tardivel s'est attaché dans son livre et sur ce terrain, nous le retrouvons tel que nous avons pu l'apprécier depuis quinze ans, logicien solide, n'ayant aucune faiblesse pour dénoncer ce qu'il croit être l'erreur, disant crûment son fait à tout venant, *appelant un chat un chat*.

Cette partie de son ouvrage consacrée à la franc-maçonnerie est une des meilleures de "Pour la Patrie." On est réellement anxieux de savoir comment finira cette lutte entre le bien et le mal, lutte dont dépend l'avenir du pays.

La nationalité et la religion catholique l'emportent. Dieu a eu pitié de ce Canada dont il avait si visiblement protégé le berceau. Il a une fois de plus encore permis que les bons principes aient le dessus. La providence intervient directement dans cette œuvre de salut. C'est elle qui suscite, qui inspire. Lamirande, le héros du livre, âme élevée, chrétien fervent, orateur remarquable, politique d'une impeccable honnêteté, d'une honorabilité que la calomnie même ne peut atteindre. La providence l'a comblé des dons de l'intelligence et des vertus du cœur : mais elle ne lui a épargné aucune épreuve, deuils cruels de famille, luttes terribles où sont engagés son honneur, sa vie même, et c'est au prix de ses souffrances noblement supportées qu'elle lui

accorde de devenir le pacificateur de sa patrie. Ce combat émouvant est tracé de main de maître et il laisse une grande impression.

Nous avons entendu reprocher à M. Tardivel la part qu'il fait à l'intervention divine. Quelques critiques ont trouvé qu'il abusait du miracle. On ne doit pas oublier, comme il le dit lui-même, que ce livre lui a été inspiré par une étude approfondie des origines de notre histoire. Or à chaque page de cette histoire ne retrouve-t-on pas *visible* le doigt de Dieu? Quoi de surprenant alors si Dieu continue son œuvre et prépare lui-même nos heurieuses destinées!

Il faut bien recourir à cette suprême intervention pour assurer le salut du Canada tel que l'auteur le suppose en 1945. Certes les hommes n'ont pas fait de progrès dans le sentier de la vertu : les politiciens à Ottawa ont une conscience facile qui ne résiste pas aux séductions du dieu Dollar; et les Montarval, les Henry Marwood achètent les votes pour satisfaire leurs intérêts personnels ou ceux de la secte avec plus d'impudence encore qu'aujourd'hui. Dans un si grand péril, comment triompher sans une sorte de miracle?

M. Tardivel le croit fermement et il a le courage de le dire hautement. Cette franchise peut faire lever les épaules des esprits forts. Ce n'est pas nous qui lui reprocherons son langage énergique. Un pareil acte de foi n'est pas sans mérite à notre époque de tiédeur.

Lamirande, le héros de M. Tardivel, a un modèle et ce modèle n'est pas de petite taille. Il vise à être un Garcia Moreno canadien. "Du reste," comme le dit l'auteur dans sa préface, "l'instrument dont Dieu se servira pour constituer définitivement la nation canadienne sera moins un grand orateur, un grand politique ou un fougueux agitateur qu'un parfait chrétien qui travaille et s'immole et qui prie : moins un Kossuth qu'un Garcia Moreno."

Et il a raison : car c'est Dieu seul qui fait les nations grandes et prospères et suscite des hommes comme le héros chrétien dont nous rappelons le nom.

Il faut donc des saints, dira-t-on! Certes et cela prouve la nécessité de l'intervention d'en haut pour construire un Etat vraiment chrétien.

Ajoutons encore un mot. M. Tardivel s'est excusé "d'avoir peu cultivé les fleurs, visant bien plus à la clarté et à la concision qu'aux ornements du style," dit-il quelque part. C'est trop de modestie. Son livre est écrit dans une langue alerte et coulante, exempte de prétentions et sans fatigue pour le lecteur. Sa phrase nette et précise va droit au but : ce n'est pas un des moindres charmes de ce roman. Au point de vue littéraire, nous pourrions citer quelques pages de description qui ne manquent pas de "fini dans l'exécution des détails. Lisez ce passage. "Le soleil "s'enfonça derrière les Laurentides empourprées; les ombres, le "frais, le silence du soir se répandirent sur la campagne endormie "et les deux heureux causaient toujours. Leurs cœurs étaient "calmes comme la nature en ce moment. Il leur semblait que "jamais les grands ormes caressés doucement par la brise ne seraient

“dépouillés de leur parure, ni tordus par les tempêtes de l'automne; il leur semblait aussi que jamais la paix et la joie qui remplissaient leur âme ne pourraient faire place à l'inquiétude, à la tristesse, à l'amertume.”

Ce n'est pas une analyse du livre que nous avons donné : nous avons voulu simplement indiquer le sujet des préoccupations pratiques de l'auteur et cherché à montrer ce qu'il espérait des temps futurs pour la grandeur de son pays.

Il y aurait certes bien des solutions diverses à présenter sur une semblable question, mais quelque soit l'opinion du lecteur sur ce livre, personne ne pourra contester qu'il est écrit par un vrai patriote, par un catholique profondément convaincu, et qu'il a été inspiré par un sentiment profond de vénération pour l'Eglise catholique et d'amour pour le Canada.

A. BELLAY.

NOUVEAUTÉ

LA CHAPELLE CANADIENNE

Répertoire de morceaux religieux choisis et arrangés par

M. l'abbé G. E. PANNETON, S. T. R.

1^{ère} SÉRIE.—1. O Calice d'ivresse, *duo*.—2. O Salutaris, *duo*.—
3. Ave Maria, *chœur*.—4. Tantum Ergo, *solo*. Hymne au S.
Cœur, *chœur*.—Sub tuum, *chœur*.—6. Cor dulce, *chœur*. Ore-
mus pro Pont. N. Leone.

Les six morceaux..... 60 cts



INSTITUT KNEIPP

(DE MONTRÉAL)

No 2082 rue Ste-Catherine, près de la rue Eleury

Traitements hydrothérapeutiques suivant la méthode de Kneipp.

Départements complètement séparés pour les hommes et pour les femmes.

ARFUSIONS, DOUCHES, BAINS, Etc.—CHAMBRES ET PENSION.

Grandes salle de gymnase et de réaction pour chaque département.

Doucheurs et Doucheuses expérimentés.

L'institut comprend plus de 40 chambres spacieuses, bien aérées et bien éclairées

CONSULTATIONS : De 10 h. à 12 h., et de 3 h. à 5 h. tous les jours, dimanches et fêtes exceptés.

DR L'ÉCUYER.

SCIENCE CATHOLIQUE ET SAVANTS CATHOLIQUES

Par le R. P. Zahm, O. S. C., professeur de Physique à l'Université Notre-Dame Indiana (Etats-Unis), traduit de l'anglais par M. l'abbé J. Flageolet, du diocèse d'Autun, seule traduction française autorisée.

1 volume in-12..... 90 cts

Dans le numéro de la *Science Catholique* du 15 mars de cette année, M. le chanoine Hamard faisait dans son bulletin un compte rendu très favorable du présent volume du R. P. Zahm, et, en indiquant les sérieux et réels mérites qu'il y découvrait, il émettait le vœu que cet intéressant ouvrage trouvât en France un traducteur. C'est précisément cette traduction que nous offrons aujourd'hui au public, et nous aimons à espérer que le lecteur jugera, avec la même bienveillance, que nous avons fait œuvre utile en entreprenant cette tâche, et en ajoutant ainsi un nouvel ouvrage d'apologétique catholique aux nombreux et importants travaux du même genre publiés en ces derniers temps avec le succès que l'on sait.

Pour étudier les rapports de la science et de la religion, le R. P. Zahm se place sur un autre terrain que celui de ses devanciers, en sorte que son livre ne fait nullement double emploi avec les leurs; il envisage les questions sous un angle spécial, et met en relief, et dans tout leur jour, certaines idées qui n'ont été effleurées par les autres que d'une façon plus ou moins fugitive et sommaire.

Quand on consulte l'histoire, on est forcé de reconnaître que, dans tous les temps, et de nos jours comme autrefois, l'Eglise catholique a employé toute son influence à promouvoir, par tous les moyens possibles, le développement de la science, et qu'elle a invariablement encouragé, protégé et récompensé les hommes éminents qui se sont distingués dans toutes les parties du savoir. Il y en a mille exemples qui détruisent d'avance tout ce qu'on pourrait tirer de contraire du cas particulier de Galilée. Mais cela est vrai dans le cas même de Galilée, dont nos adversaires font tant de bruit. Il faut se rendre compte d'abord combien il était humainement inévitable que ce grand homme soulevât contre lui une opposition violente formidable, par cela seul qu'il battait en brèche les idées qui régnaient dans les esprits, universellement et sans conteste, depuis tant de siècles. L'Eglise ne pouvait pas faire qu'il n'eût pas, de ce chef, des ennemis nombreux et acharnés. Dans sa lutte contre eux, il était de même impossible qu'il ne lui arrivât pas de commettre des fautes de tactique, des imprudences dont on devait s'empresser de profiter. C'est ce qui amena ses démêlés avec le Saint-Office. Et, à ce moment, l'Eglise ne pouvait pas empêcher davantage que la plupart de ses juges n'eussent des préjugés à peu près invincibles contre les idées nouvelles qu'il propageait. Ce n'est évidemment que grâce à l'assistance surnaturelle promise par Jésus Christ que l'Eglise s'est abstenue de porter un jugement dogmatique sur le sujet en discussion. Mais, outre qu'il est établi de façon indiscutable que les

mauvais traitements, dont on prétend que Galilée fut accablé, ne sont que des légendes menteuses, il ressort également des documents historiques contemporains qu'à Rome même, avant, pendant et après son procès, des cardinaux et des personnages ecclésiastiques du plus haut rang l'ont honoré de leur amitié, soutenu de leur fidèle appui, et défendu de la manière la plus généreuse et la plus persévérante.

Fidèles aux enseignements et aux encouragements de leur Eglise, les catholiques, de leur côté, se sont toujours appliqués avec zèle à la poursuite des vérités scientifiques, et avec un tel succès, le P. Zahm nous le dira, que presque toutes les grandes découvertes,—depuis celle de l'induction, la méthode scientifique par excellence, jusqu'à celles des Ampère, des Leverrier et des Pasteur,—doivent être mises à leur actif; prouvant ainsi, par la démonstration victorieuse des faits, que la foi ne coupe pas les ailes au génie scientifique, et qu'on peut être à la fois croyant sincère et savant de premier ordre. Pour cette école de savants contemporains qui fait de l'impiété la condition *sine quâ non* sans laquelle elle refuse de délivrer à qui que ce soit un certificat de science sérieuse, c'est sans doute une constatation très importune; car, malgré toute la confiance en eux-mêmes, ces messieurs savent très bien que leur nom pâlit à côté des grands noms de nos savants chrétiens. Mais ce n'est pas une raison pour que nous, catholiques, nous nous abstenions de faire cette constatation bien haut. Ils sont là une bonne demi-douzaine, les Hæckel, les Büchner, les de Mortillet, les Moleschott, etc., qui ont la prétention de parler seuls au nom de la science, qui s'en adjugent le monopole exclusif, et refusent le titre de vrais savants à tous ceux qui ne veulent pas, comme eux, nier la Révélation, l'existence de Dieu, de l'âme, et d'un au-delà après la mort. C'est vraiment faire un abus intolérable de ce principe connu: "Personne n'aura d'esprit, excepté nous et nos amis."

Lorsque l'on fait remarquer aux savants libres-penseurs l'illégitimité et l'outrecuidance de leur prétention, et, qu'en citant des noms, on leur fait toucher du doigt que la foi n'est pas inconciliable avec la vraie science, ils essaient d'éluder par un sophisme la force de cette preuve gênante. Ils soutiennent que si des chrétiens, des catholiques sont en même temps des savants distingués, c'est là un fait accidentel qui ne prouve rien, c'est une inconséquence. En droit et *a priori*, toute religion ayant un credo défini entrave la liberté, l'indépendance de l'esprit dans ses recherches, en l'enfermant dans les limites du dogme, et en lui imposant d'avance un parti pris sur certains points particuliers; par conséquent, toute religion est *en soi* un obstacle à l'esprit vraiment scientifique, lequel doit être dégagé de toute formule, et prêt à suivre les indications de l'observation et de l'expérience, dans quelque direction qu'elles le conduisent.

Or, il est premièrement très faux de dire que le véritable esprit scientifique consiste à avoir l'intelligence dégagée de toute formule, c'est-à-dire, à être dans le scepticisme absolu, dans l'indiffé-

rence la plus complète à l'égard de toutes les affirmations quelconques, même les plus opposées; à n'adhérer avec une certitude inébranlable, et qui ne sera plus jamais révoquée en doute, à aucun principe, à aucun axiôme, à aucune vérité par ailleurs déjà démontrée; à se réserver toujours une porte de sortie pour quitter demain l'édifice qu'on aurait bâti la veille à la science. Ce principe est, au contraire, la ruine de tout esprit scientifique. Avec ce principe, il n'y aurait jamais rien de fait; tout serait chaque jour à recommencer, puisqu'on pourrait toujours supposer qu'on va remettre en question ce qu'on a fait semblant de considérer comme certain et démontré. De même donc que, pour exécuter des recherches en physique et en histoire naturelle, d'après les principes les plus rigoureux du véritable esprit scientifique, il n'est pas du tout nécessaire d'être prêt à nier que 2 et 2 font 4, et que les trois angles d'un triangle valent deux droits; de même, il n'est pas obligatoire, pour faire les mêmes études, d'être prêt à nier qu'il y a trois personnes en Dieu, et que Jésus-Christ nous a rachetés. Les propositions de la géométrie et les vérités de la religion ayant été déjà démontrées à mon esprit, chacune par ses moyens propres, et par ses preuves particulières d'ordre différent, je les tiens pour certaines; et mon esprit, tout engagé qu'il est dans ces formules, n'en reste pas moins libre et indépendant dans ses travaux ultérieurs sur la physique ou l'histoire naturelle.

Les vérités religieuses, ne l'oublions pas, lors même qu'elles ne se démontrent pas à l'aide de la balance du chimiste, du thermomètre du physicien ou du galvanomètre de l'électricien, n'en sont pas moins des vérités établies par des preuves valables sur la base de la certitude la plus réelle, par conséquent, des vérités ayant au moins les mêmes droits que les autres sur les intelligences. Il est vrai que, pour obtenir l'adhésion de l'esprit, elles n'agissent pas avec une force nécessitante, comme les vérités géométriques. Cela tient à ce qu'elles sont d'un autre ordre, de l'ordre moral, et que leurs preuves sont également de l'ordre moral. Mais il faut être tout à fait ignorant de la nature humaine, pour ne pas savoir que les intérêts et les passions peuvent, grâce à la volonté rendue partielle et complice, faire rejeter à l'esprit une vérité d'ordre moral, religieuse ou autre, dont la preuve est cependant telle que tout esprit exempt de passion l'accepte sans l'ombre d'un doute, avec la clarté de l'évidence. Ainsi, par exemple, les vérités historiques ressemblent par certains côtés aux vérités d'ordre moral. Or, il a quantité de vérités historiques, péremptoirement démontrées par tout homme impartial, que vous ne ferez cependant jamais admettre à telle ou telle personne, si elle a intérêt à les nier sous l'empire d'une passion politique, religieuse ou anti-religieuse, que ces vérités froissent et contredisent. Le doute volontaire et injustifiable de cette personne ne peut pas, en bonne logique, rendre le point d'histoire douteux en lui-même. Donc, pareillement, de ce que les vérités de la religion, ne s'imposant pas à notre esprit avec une force nécessitante, ne sont pas reçues de telle ou telle personne, qui les a cependant étudiées, (et ce n'est pas

toujours le cas, il ne s'ensuit pas que ces vérités ne sont pas certaines, mais seulement qu'étant des êtres moraux et libres, nous sommes parfois plus influencés par l'intérêt et la passion que par la vérité pure.

Si le véritable esprit scientifique consiste à avoir l'intelligence affranchie de toute doctrine fixe et immuable, il faut avouer que les savants libres-penseurs, après avoir tenté d'imposer ce principe aux autres, le foulent aux pieds eux-mêmes avec une désinvolture admirable. Ils ont toujours à la bouche les mots de liberté et d'indépendance d'esprit, et personne n'est enchaîné plus qu'eux dans les liens d'un dogmatisme étroit, aveugle et intolérant. La science impie a ses préjugés sacro-saints, son parti pris d'avance, son système officiel, établi non par raison démonstrative, mais uniquement sur un échafaudage de suppositions arbitraires, de présomptions plus ou moins plausibles, d'à peu près plus ou moins réussis. N'empêche qu'on est immédiatement excommunié hors de la science, si l'on veut garder sa liberté et son indépendance d'esprit, à l'égard de l'existence possible d'un Dieu créateur, de l'âme spirituelle, de la responsabilité morale. Pasteur se permet de prouver que la génération spontanée n'existe pas. Mais Hæckel est enfermé dans les limites de son credo matérialiste, de son dogmatisme fanatique, et cette erreur grossière lui est nécessaire pour éliminer Dieu. Qu'à cela ne tienne; il la maintiendra quand même, envers et contre tous, contre la logique, contre les faits, contre l'observation et l'expérience.

Si quelque chose à nuï, et nuit encore aux progrès des sciences, ce ne sont pas les vérités de la foi catholique, ce sont les théories impies, les hypothèses fausses des savants libres-penseurs, qui veulent, contre toute philosophie et même contre tout bon sens, en faire autant d'arches saintes auxquelles il n'est plus permis désormais de toucher.

Condamner les théories matérialistes et les hypothèses dogmatisantes des savants incrédules, ce n'est pas, d'ailleurs, faire le procès à toutes les théories, à toutes les hypothèses. La science ne peut s'en passer. Lorsqu'elles sont prudemment établies sur des données positives, quoique incomplètes, elles ont souvent une fécondité merveilleuse pour donner la clef de phénomènes jusqu'à inexpliqués, et les relier par des lois de plus en plus générales et de mieux en mieux définies. Mais il ne faut jamais perdre de vue que notre science est encore trop courte, pour que nous puissions nous flatter de voir en hypothèses la traduction adéquate de la réalité; que, pendant longtemps encore, nous y devons voir d'ordinaire des symboles concrétisant provisoirement la représentation subjective que nous nous formons des choses, sans que nous puissions affirmer que les choses *en soi* sont ce que nos hypothèses prétendent. C'est ce qui explique des paroles comme celles de M. H. Poincaré, disant à propos de la théorie cinétique des gaz: "Il ne s'agit pas de savoir si cette théorie est vraie; ce mot, en ce qui concerne une théorie de ce genre, n'a aucun sens. Il s'agit de savoir si sa fécondité est épuisée." M. Le Châtelier dit de même

excellamment : " De semblables spéculations ne sont certainement pas dénuées de tout intérêt, même pour l'expérimentateur, à condition de ne pas être la dupe de ses théories ; il ne faut pas prendre pour des réalités des conceptions de son imaginations. En fait, les savants qui ont édifié les théories classiques sur la constitution de la matière, la nature de la chaleur etc., et ceux qui les développent aujourd'hui ne croient pas à leurs théories. Malheureusement, il n'en est pas de même de leurs élèves qui ne comprennent pas le scepticisme réel avec lequel sont formulées parfois les affirmations les plus catégoriques.

Dans un remarquable article sur les *Théories de l'optique* paru dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1er mai 1894, M. Duhem va encore plus loin : " Lorsqu'une théorie nouvelle s'élève, dit-il, on la voit en peu d'années multiplier ses découvertes et rendre compte de phénomènes jusque-là délaissés et incompris ; puis, enhardie par ses premiers succès, elle s' imagine bientôt que les hypothèses sur lesquelles elle repose sont des certitudes, que sa représentation du monde extérieur est l'expression adéquate de la nature des choses ; mais au premier échec, elle s'écroule de fond en comble, et les physiciens se hâtent d'en balayer les débris afin de faire place à une autre théorie qui ne s'élèvera à son tour que pour s'effondrer. A ce spectacle, on se prend à douter de la fécondité des efforts faits par l'esprit humain pour construire et ruiner tour à tour tous ces systèmes... On se sent porté à abandonner toute recherche théorique pour ne plus ajouter foi qu'aux données de l'expérience dont la brutalité semble un gage de solidité ; ou bien si l'on daigne encore prêter quelque attention aux spéculations des théoriciens, c'est avec le sourire du dilettante qui se récrée à la vue d'une activité qu'il sait vaine."

Ces citations, sur le peu de valeur objective de beaucoup d'hypothèses scientifiques actuelles, sont de nature à rendre modestes les incrédules qui s'imagineraient qu'il suffit de multiplier les théories pour venir à bout de Dieu et de la religion. Il faut descendre de don Quichotte, ou s'appeler M. Flammarion, pour se persuader qu'à grands coups d'hypothèses on a démoli, à soi tout seul, la vieille Eglise catholique, et, qu'en galopant à travers les constellations, les planètes et les étoiles, emporté par l'imagination, on a conquis le secret de l'univers. Le malheur, c'est qu'un grand nombre de lecteurs sans méfiance croient le vulgarisateur sur parole, et se figurent bravement, en le lisant, que c'est arrivé.

Quand à nous, catholiques, si vous sommes bien pénétrés de la portée véritable des hypothèses scientifiques, et du genre de danger qu'elles peuvent créer, nous ne nous laisserons pas troubler si parfois quelques-unes semblent ne point concorder exactement avec les enseignements de la foi. La science, dans son développement ultérieur, les rectifiera sûrement, et les remettra en conformité avec les vérités de la religion. Le livre du P. Zahm contribuera à répandre les idées justes sur tous ces différents points qui se rattachent à la grande question des rapports de la science et de la religion, et démontrera à tout esprit non prévenu qu'il n'y a

pas, qu'il ne peut pas y avoir de conflit entre les vérités scientifiques et les vérités religieuses.

J. FLAGEOLET.

Rigny-sur-Arroux, le 2 octobre 1894.

LA CHASSE DE SAINTE URSULE

(1477)

I

La nuit tombait froide, sombre, silencieuse, et la neige qui descendait avec lenteur, voilait d'un unique linceul les murs, les toits dentelés et le pavé tortueux de la ville de Bruges. Neuf heures venaient de sonner à la tour de l'Hôtel-de-Ville, et les cloches des églises et des monastères répétaient le signal du repos avec des voix argentines et sonores. Les rues étaient désertes, les maisons muettes et closes ; derrière les vitraux s'allumaient quelques lampes, étoiles terrestres qui révélaient les veilles du travail ou de la maladie. Mais, à part ces rares lueurs, ces dernières étincelles de vie, le plus morne repos semblait avoir pris possession de la ville. Pourtant, à l'hospice Saint-Jean, on veillait encore ; deux religieux étaient assis auprès du foyer : l'un d'eux venait de rentrer après un long voyage, car son manteau de bure, saupoudré de neige, était jeté sur un escabeau, et il présentait à la flamme pétillante ses sandales humides, d'où s'exhalait une légère fumée.

Le plus âgé des deux moines prit la parole, et, s'adressant au voyageur, il lui dit :

—Ainsi, frère Jean, ces nouvelles sont vraies ?

—Hélas ! oui, bon frère Bruno. Les pèlerins de Cologne, qui, les

premiers, avaient parlé de ces bruits, n'avaient pas menti ; mais nous avions peine à croire à tant de désastres. Le duc de Bourgogne, quoi qu'il eût déposé toute la pompe et les insignes qui le faisaient remarquer aux batailles, vient d'être tué devant Nancy. Son armée est défaite ; les seigneurs, les capitaines qui suivaient la bannière de Charles, appelé ci-devant le Hardi, et aujourd'hui déjà le Téméraire, sont presque tous prisonniers du jeune duc de Lorraine. A tous les noms que je prononçais, les noms les plus fameux, les plus chers au peuple, on me répondait : *Morts*, ou bien : *Prisonniers*. Voilà, frère Bruno, voilà la fin de tant d'entreprises et de prouesses ! le roi de France doit un beau cierge à Monseigneur Saint-Denis !

—Et la pauvre princesse Marie, l'héritière de Bourgogne, en avez-vous oui parler, frère Jean !

J'en ai oui parler, et je l'ai vue, à l'heure de vêpres, en sa chapelle... Elle avait le deuil sur le visage et sur les vêtements, et j'ai prié de bon cœur pour elle, à qui Dieu impose, si jeune, de si grands devoirs. La voilà duchesse de Bourgogne à l'âge où les autres filles sont encore en tutelle ! C'est grande pitié...

—Veuille le Seigneur lui donner la piété et la force comme

au jeune David, et de sages conseillers comme à Joas... Elle ne peut rien sans lui.

— Nous prions tous pour elle, frère Bruno ; c'est le devoir de l'Eglise, d'ailleurs, de prier pour les souverains. Mais que de réflexions j'ai faites, — en voyant si abattue cette maison de Bourgogne, jadis plus puissante que les maisons royales, cette maison qui a dicté des lois à la France, sa suzeraine, — en songeant à la mort misérable du duc Charles, ce fils du grand duc d'Occident, ce maître absolu des plus belles provinces de l'Europe, et qui, trois fois, a été vaincu, terrassé par les pauvres Suisses, un peuple de bergers, dont toutes les richesses n'équivalaient pas au prix des ceintures de ses chevaliers ! Eh bien ! il a frêmi au bruit de leurs troupes sauvages : il a fui deux fois devant des hordes de paysans indisciplinés ! Nous avons déjà reçu la nouvelle des désastres de Morat et de Granson ; mais aujourd'hui le malheur est complet, irréparable... La veille du saint jour des Rois, le duc Charles, qui faisait le siège de Nancy, a été attaqué par les Suisses ; la bataille fut courte, peu meurtrière, car l'armée bourguignonne, frappée d'épouvante, se débandait de toutes parts. Mais le surlendemain, le cadavre du malheureux prince fut retrouvé au bord d'un étang, nu, dépouillé, couvert de blessures et à demi rongé par les loups.

— Quel jugement terrible, ô Seigneur !

Le duc semblait le prévoir ; la vue de son armée affaiblie, découragée, lui causait la plus noire tristesse ; la trahison du

comte de Campo-Basso, qui a déserté avec les troupes italiennes, lui porta un coup cruel ; et puis il sentait que la main de Dieu était sur lui... Le matin de la bataille, lorsqu'il mettait le pied à l'étrier, le lion doré qui formait le cimier de son casque se détacha et tomba à ses pieds : "*C'est le signe de Dieu !*" dit-il tristement. Et il ne voulut pas relever son cimier.

Quelques heures plus tard, il n'était plus...

Trois jours après, son cadavre défiguré, vaincu, était porté à Nancy, dans cette ville dont il avait juré de prendre possession avant le jour des Rois ; et le peuple remarque qu'il est mort la veille de cette fête, et que dans cette cité, dont voulait faire sa résidence, il ne possédera éternellement qu'un tombeau...

— C'est le jugement d'en haut... mon bon frère Jean ; je vous remercie de votre récit ; il peut servir à la méditation des solitaires, qui, tels que nous, voient le monde de si loin, qu'il peut leur paraître attrayant parfois. Une telle chute, après une telle puissance, est une grande leçon. Mais n'entendez-vous rien?... Il me semble entendre une plainte, un gémissement.

— C'est le vent qui siffle dans les cloîtres, dit le frère Jean.

— Non, non, s'écria le père Bruno en se levant avec une vivacité juvénile, ce n'est pas le vent ; c'est une voix humaine qui soupire à la porte de l'hospice.

— Il faut voir ce que c'est. Je cours demander les clés à Sa Révérence.

Et le frère Jean s'élança sur les marches de l'escalier, qui

déroulait sa tortueuse spirale dans un coin du vestibule; il descendit aussitôt, portant un énorme trousseau de clés brillantes. Le père Bruno avait préparé une lanterne, et tous deux s'aidèrent à ôter les gonds et les barres qui assuraient la porte, et à faire tourner pesamment sa lourde masse garnie de clous. Un triste spectacle s'offrit à leurs regards: un homme enveloppé d'un manteau de soldat, était à demi couché sur les marches de pierre, blanchies par la neige. Il leva ses yeux, où combattaient la mort et la vie, et dit d'une voix faible, pendant que le frère Jean le soulevait entre ses bras:

—Je suis un soldat de l'armée du duc Charles.... J'ai été blessé devant Nancy.... J'ai voulu, à peine convalescent, malgré ma faiblesse, revenir dans mon pays; mais le froid, la misère, la maladie...

Il ne put achever.

—Mon enfant ne craignez rien, ne vous fatiguez pas à parler, dit le père Bruno; ne songez qu'à vous guérir, comme nous ne songerons qu'à vous soigner. Vous êtes à l'hospice de Saint-Jean de Bruges.

—Dieu soit loué! murmura le moribond.

Quinze jours s'étaient écoulés. Le frère Jean Floreïs était assis dans une petite cellule toute blanche et toute riante. Il lisait paisiblement un livre posé sur ses genoux, et levait de temps en temps un œil vigilant vers le lit où sommeillait un malade, dont la tête pâle se détachait sur les blancs oreillers, comme une sculpture d'ivoire posée sur un monceau de neige. Ce malade, si tendrement veillé, était

le soldat de Nancy qui, dans une nuit de tempête, avait été recueilli, mourant, à l'hospice Saint-Jean. La charité l'avait retiré du sépulcre, et, quoique la trace de ses souffrances passées se lût encore sur son front amaigri, sur ses joues creusées, sur ses mains d'une moite blancheur et sillonnées de veines bleuâtres, la vie affluait à son cœur, et ses membres se dilataient dans le frais repos de la convalescence. Tout ce qui l'entourait semblait créé pour ramener le calme dans un cerveau balloté par la fièvre. La sérénité n'aurait pas choisi d'autre palais que cette chambre, éclairée par une haute fenêtre qu'un lierre recouvrait en toute saison de sa brune verdure, rideau mobile qu'agitait le vent et que diaprât le soleil. Les murs de la cellule, modestement blanchis, étaient ornés de buis bénits, de quelques saintes images et même d'une palme desséchée, souvenir de quelque antique pèlerinage en Orient. Le lit, haut et moelleux, sous ses rideaux de serge, s'élevait au fond de la chambre, en face du foyer où brûlaient combinés le bois et la tourbe. A côté, une crédence offrait au malade les potions amères et cordiales; et, près de ce petit meuble, chargé de ciseleurs, frère Jean, enfoncé dans un fauteuil, lisait avec recueillement les *Actes des Martyrs*. Il tournait lentement, avec mille soins, les feuilles de l'épais manuscrit; il évitait même le froissement de ses sandales sur les carreaux rouges et semés d'une couche de sable blanc comme le lait. Mais enfin un soupir plus prolongé, un mouvement plus vif, l'avertit du réveil de

son malade ; et, déposant le volume sacré, frère Jean souleva le rideau, prit la main du soldat entre les siennes, et lui demanda affectueusement de ses nouvelles.

—Je me sens ranimé, mon bon frère, le sommeil ressemble à cet élixir de vie dont parlent les alchimistes, et la bonne affection que vous me témoignez est un baume encore plus précieux. C'est à vous, après Dieu, que je devrai ma guérison. Votre voix amie me fait du bien.... Il y avait si longtemps qu'une parole de bonté n'était arrivée à mon oreille !

—Vous étiez donc malheureux à l'armée ?

—Oh ! oui, complètement malheureux de mes propres souffrances, de celles des autres, de la brutale insouciance de mes compagnons, des vexations que la force impose à la faiblesse, de la misère de ces paysans pour lesquels notre passage ressemblait aux sept fléaux d'Égypte, de notre gloire qui coûtait tant de honte ; malheureux de tout enfin, et n'aspirant, au milieu de la vie des camps, qu'à une retraite paisible et à des travaux ignorés.

—Il fallait entrer en religion, dit naïvement le frère Jean ; vous vous seriez mis à l'abri du ban et de l'arrière-ban.

—Non, mon frère ; j'avais une autre vocation.... mais, pourtant, si j'avais connu votre couvent, si beau, si recueilli, qui sait ? le désir me serait venu et j'aurais fait les mêmes vœux que vous, frère Jean !

Je ne me suis jamais repenti de ma résolution ; et voilà vingt ans que je suis profès. Nous vivons en paix avec Dieu, en

paix avec les hommes ; rien ne nous manque. Aux grands jours, le Saint-Père lui même pourrait porter envie à notre chapelle.

—Avez-vous des tableaux ? dit vivement le malade.

—Pas un seul, malheureusement, mais nous avons des reliques précieuses, et en grand nombre ?

—Pas un tableau ?

—Pas un. Cependant sainte Ursule, que nous vénérons particulièrement, et dont nous conservons les restes bénits, mériterait bien qu'on retraçât son histoire, à l'aide de cette nouvelle peinture, inventée par les frères Van Eyck.

Le malade réfléchit un instant, et dit :

—Quelle est cette histoire ?

—C'est une légende ancienne et authentique, et si vous êtes curieux de la connaître, je puis vous la conter ; vous avez trop parlé, mon cher fils ; mon récit vous forcera à garder le silence, et à reposer votre poitrine encore bien faible. Buvez un peu de ce vin vieux de Gascogne ; reposez-vous sur vos coussins, pendant que je redirai de mon mieux l'histoire de notre sainte protectrice.

Le soldat s'accouda sur ses oreillers, et frère Jean commença son récit en ces termes :

“ Dans les premières années du troisième siècle, époque barbare et farouche, où nos ancêtres dans la foi souffraient les persécutions des hommes, un des sept districts ou royaumes de l'Irlande, appelée aujourd'hui Irlande, était gouverné par un homme selon le cœur de Dieu.

(à suivre)

CATALOGUE GÉNÉRAL

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE DES NOMS D'AUTEURS.

(suite)

- Les mères chrétiennes des contemporains illustres. 1 vol. in-4 illus..... \$1.00
- Les naufrages, épisodes intéressants. 1 vol. in-8 illus..... \$0.25
- Les petites filles qui font le bonheur de leurs parents. 1 vol. in-12 illus..... \$0.10
- Les suites d'une première faute. 1 vol. in-8 illus..... \$0.25
- Maîtres et modèles. 1 vol. in-8, illus..... \$0.35
- Méthode pour former l'enfance à la piété, à l'usage du clergé..... \$0.03
- Le même, dédié aux personnes qui s'occupent de l'éducation de la jeunesse..... \$0.03
- Modèles de l'enfant de Marie. 1 vol. gr. in 8, illus..... \$0.35
- Mon divin Maître—Vie et enseignement de N.-S. J.-C. 1 vol. gr. in-8 illus..... \$0.35
- Panorama des fêtes chrétiennes. 1 vol. gr. in-8 illus..... \$0.50
- Patriotisme et religion. 1 vol. in-8, illustré..... \$0.40
- Petites fleurs de l'enfance des saints. 1 vol in-12 illus..... \$0.10
- Petit traité de la prière, opuscule à..... \$0.05
- Petit traité de l'obéissance, opuscule à..... \$0.05
- Puissance des bonnes lectures. Brochure in-12..... \$0.10
- Souvenirs de jeunesse des célébrités catholiques contemporaines. 1 vol. in-4 illus..... \$1.00
- Trésor anecdotique de la jeune fille chrétienne. 1 vol. gr. in-8 illus..... \$0.35
- Trésor épistolaire des jeunes personnes. 1 vol. petit in-8 illus..... \$0.20
- Meynard (R. P.)** — Réponses canoniques et pratiques sur le gouvernement et les principaux devoirs des religieuses à vœux simples. 2 vol. in-12 \$1.50

- Traité de la vie intérieure, petite somme de la théologie ascétique et mystique d'après l'esprit et les principes de saint Thomas d'Aquin. 2 vol. in-12..... \$1.75
- Michel (R. P. P.)** — La question religieuse en Orient et l'Union des Eglises. 1 vol. in 12..... \$0.25
- Michel**, *Voir Cépari.*
- Miechow (P. Justin de)**—Conférence sur les litanies de la très sainte Vierge, traduit par M. l'abbé Antoine Ricard, augmenté de conférences sur l'Immaculée Conception et de la traduction de la *Biblia Mariana* d'Albert le Grand, troisième édition française, traduction soigneusement revue et corrigée, 6 forts vol in 8..... \$10.00
- Miet (R. P.)** — Conférences spirituelles pour l'instruction des religieuses et surtout des jeunes professes de tous les ordres. 1 vol. in 12..... \$0.63
- Mignault (P. B.)**—Le droit paroissial. 1 vol. in-8, relié..... \$5.00
- Migne (J. P.)**—Scripturæ sacræ cursus completus, ex commentariis omnium perfectissimis ubique habitis, et a magna parte episcoporum necnon theologorum Europæ catholicæ, universim ad hoc interrogatorum, designatis, unice conflatus. Plurimis annotantibus presbyteris ad Docendos Levitas, ascendosve populos alte positus accurante. 28 vol. in 4, net..... \$25.00
- Theologiæ cursus completus ex tractabus omnium perfectissimis ubique habitis, et a magna parte episcoporum necnon theologorum Europæ catholicæ, universim ad hoc interrogatorum, designatis, unice conflatus. Plurimis annotantibus presbyteris ad docendos levitas pascendos ve populos alte positus. 28 vol. in-4 Net.... \$25.00
- Millet (l'abbé)**—Le premier besoin de l'homme ou traité de la prière. 1 vol. in-12..... \$0.38
- Millet S. J.**—Jésus vivant dans le prêtre, considérations sur la grandeur et la sainteté du sacerdoce. 1 vol. in-12.... \$0.88
- Mir S. J. (P. M.)**—L'accord de la science et de la foi, traduit par le P. Ch. Houze. 1 vol. in-12..... \$0.75
- Mirabeau S. J.** *Voir Frassinetti.*
- Miroir des religieuses** par un supérieur de communauté. 1 vol. in-18, relié..... \$0.30
- Mislin (Mgr)**—Saints Lieux. 3 vol. in-8..... \$6.00
- Modeste de St-Amable (R. P.)**—Le parfait inférieur, ou l'art d'obéir. 3 vol. in 12..... \$1.13
- Moigno (l'abbé)**—Le pêcheur d'hommes. 1 vol. in-12..... \$0.50

—Le retour à la foi par ses splendeurs. 1 vol. in-12.....	\$0.50
—Les livres saints et la science, leur accord parfait. 1 fort vol. in-12.....	\$1.00
—Les splendeurs de la foi, 5 forts vol. in-8.....	\$10.00
—Le même, résumé. 1 vol. in-8.....	\$2.00
—Principes fondamentaux. 1. sur les rapports de l'église et de l'état. 2. sur la liberté et l'organisation de l'en- seignement, suivis du secret glorieux de la lutte contre l'église et d'une lettre à M. Héroid, préfet de la Seine. 1 vol. in-12.....	\$0.38
Mois de Marie d'après les grands prédicateurs contem- porains. 1 vol. in-12.....	\$0.75
Mois de Marie par un prêtre du diocèse de Belley. 1 vol. in-32.....	\$0.20
Mois de Marie , (nouveau) par un prêtre du diocèse de Belley. 1 vol. in-32.....	\$0.25
Mois de Ste-Anne . Ch. 5 cts, la doz. 40 cts; le cent.....	\$3.00
Mois des Sts-Anges , par l'auteur du mois du Sacré-Cœur. ch. 5 cts. la doz. 40 cts. le cent.....	\$3.00
Mois du Sacré-Cœur (nouveau) de Jésus. 1 vol. in-18.....	\$0.33
Mois du Sacré-Cœur , extrait des écrits de la Bse-M. Marie. 1 vol. in-18.....	\$0.35
Mois Eucharistique (le)—Considérations sur la vie de Jésus au Sacrement de l'autel, par M. l'abbé X. 1 fort vol. in-12.....	\$1.00
Moitrier .—Le carême. 1 vol. in-12.....	\$0.50
Molière —OEuvres complètes. 3 vol. in-12.....	\$0.90
—OEuvres choisies. 1 vol. in-12.....	\$0.50
Monbrun (Alfred)—Mois des Ames du purgatoire. 1 vol. in-12.....	\$0.50
Monfort (Louis-Marie-Grignon de)—Le secret de Marie, dévoilé à l'âme pieuse. 9e édition, brochure in-18.....	\$0.10
—Traité de la vraie dévotion à la Ste-Vierge, 9e édition. 1 vol. in 18, 25 cts. relié.....	\$0.50
Moniquet (l'abbé).—Première communauté à l'école du divin Maître, lettres sur la vie chrétienne. 1 fort vol. in-18.....	\$0.75

- Monnin** (l'abbé Alf.)—Esprit du curé d'Ars, M. Vianney dans ses Catéchismes, dans ses homélies, dans sa conversation, 10e édition. 1 vol. in-32..... \$0.35
- Vie de M. Jean-Baptiste-Marie Vianney, curé d'Ars. publiée sous les yeux et avec l'approbation de Mgr l'évêque de Belley. 14e édition, 2 vol. in 12, avec portrait..... \$1.88
- Le même abrégé. 1 vol. in-12..... \$0.50
- Monsabré** (T. R. P.)—Introduction au dogme catholique. 4 vol. in-12..... \$3.00
- Tome I.—Rapport de la foi et de la Raison.—Les Principes et les Erreurs
- Tome II.—De la préparation rationnelle de l'acte de foi par l'examen des prophéties.
- Tome III.—De la préparation rationnelle de l'acte de foi par l'examen des miracles.
- Tome IV.—De la préparation rationnelle de l'acte de foi par l'examen des témoignages.
- Avant 1869.—Concile et jubilé. 1 vol. in-12..... \$0.75
- Carême 1872.—Radicalisme contre Radicalisme. 1 vol. in-12..... \$0.75
- EXPOSITION DU DOGME CATHOLIQUE.
- Carême 1873.—Existence de Dieu.
- Carême 1874.—Etre. Perfection. Vie de Dieu.
- Carême 1875.—Œuvre de Dieu.
- Carême 1876.—Gouvernement de Dieu.
- Carême 1877.—Préparation de l'Incarnation.
- Carême 1878.—Existence et perfection de Jésus-Christ.
- Carême 1879.—Perfection de Jésus-Christ.
- Carême 1880.—Vie de Jésus-Christ.
- Carême 1881.—Œuvre de Jésus-Christ.
- Carême 1882.—Gouvernement de Jésus-Christ.
- Carême 1883.—Grâce de Jésus-Christ. Sacraments.
- Carême 1884.—L'Eucharistie.
- Carême 1885.—La Pénitence.
- Carême 1886.—L'Oratoire.
- Carême 1887.—Le Mariage.
- Carême 1888.—La Vie Future
- Carême 1889.—L'autre monde.
- Carême 1890.—Amen. Conclusion.
- Volumes in-12, chaque,..... \$0.75
- RETRAITES PASCALES.
- Retraites Pascales* 1872-1873-1874
- Psaume miséricorde.—Les Idoles.
- Retraites Pascales* 1875-1876
- La somme de nos devoirs.—La Prière.
- Retraites Pascales* 1877-1878
- La Tentation.—Recherche de Jésus-Christ.
- Retraites Pascales* 1879-1880
- L'enfant prodigue.—Le Jugement de Jésus-Christ.
- Retraites Pascales* 1881-1882
- Paraboles du salut.—Nos devoirs envers l'Eglise.
- Retraites Pascales* 1883-1884
- Le chrétien.—Devoirs eucharistiques.
- Retraites Pascales* 1885-1886
- Les Œuvres catholiques.—La Pratique de la Pénitence.
- Retraites Pascales* 1887-1888
- L'amour chrétien dans le mariage. Les leçons de la mort.
- Retraites Pascales* 1889-1890
- Les avertissements de l'autre monde.—Les adieux du Sauveur.
- Volumes in-12, chaque..... \$0.75
- Discours et panégyriques. 2 vol. in-12..... \$1.50
- La collection complète : 35 volumes in-12..... \$26.25
- Le Mariage. Relié, plein maroquin glacé, tr. dorée..... \$15.00
- Le même, édition populaire. 1 vol. in-12..... \$0.88
- Petites méditations pour la récitation du Saint-Rosaire. 1 vol. in 18..... \$1.00